

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

ABERGEMENT-LA-RONCE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préhension Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

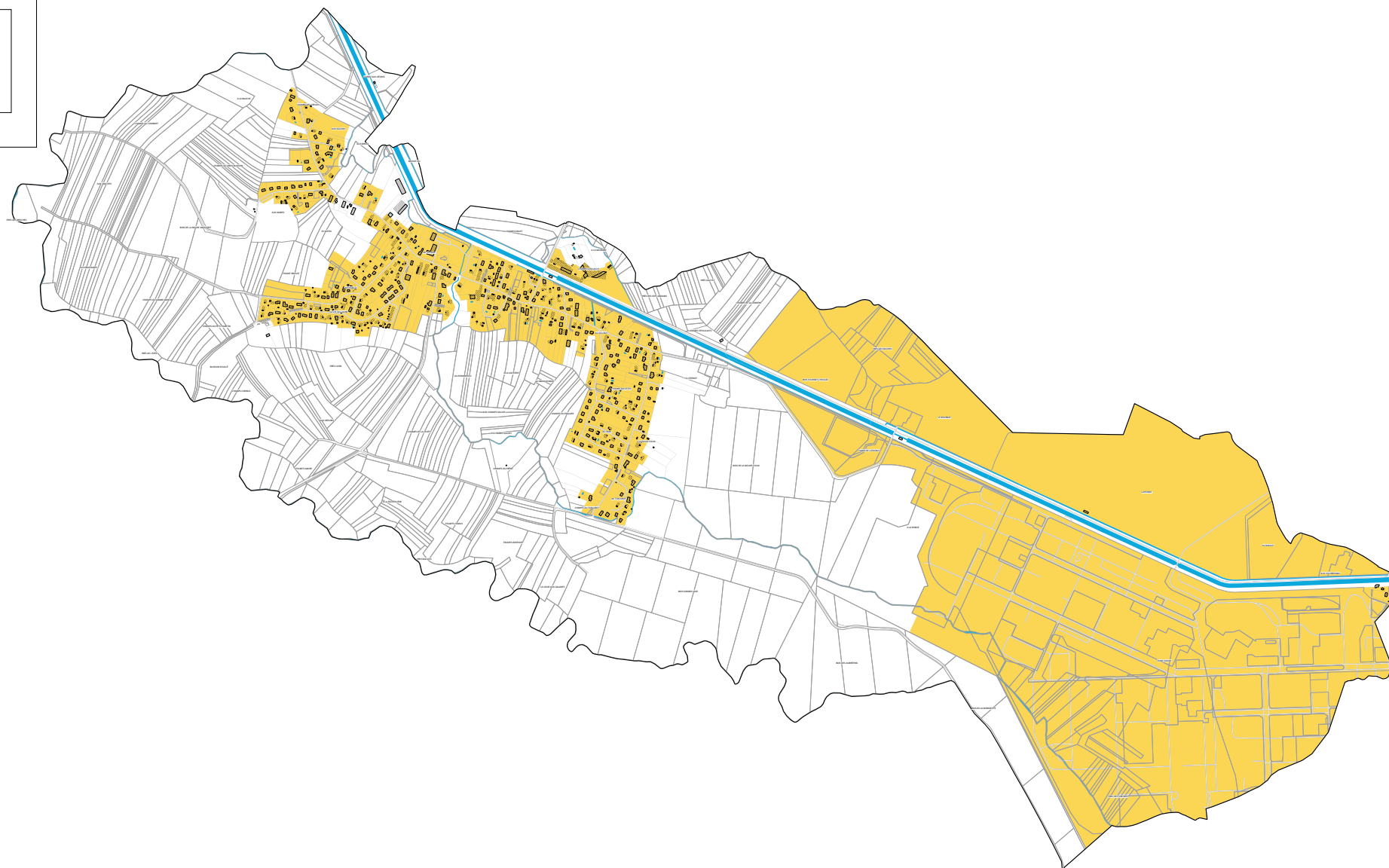
Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

Plan au 1:5500

Droit de Préhension Urbain
Zone où l'Etat ou l'Etat applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Bâtiments
- Parcelles
- Axes routiers principaux
- Hydrographie





Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

AMANGE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

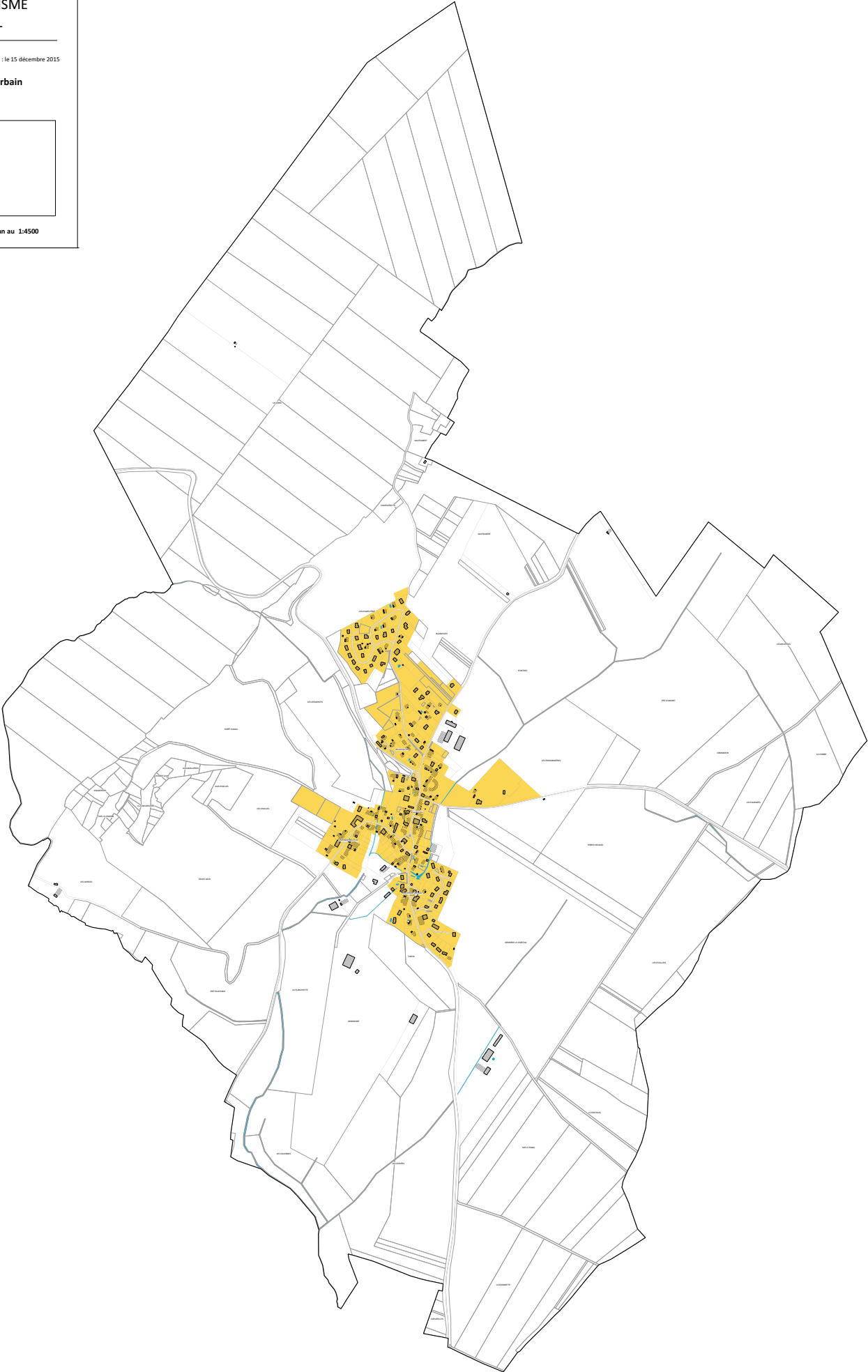
Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



Plan au 1:4500

- Droit de Préemption Urbain**
- Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain
- Autres informations**
- Bâtiments
 - Parcelles
 - Autoroutes et voies rapides
 - Axes routiers principaux
 - Hydrographie



Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

ARCHELANGE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

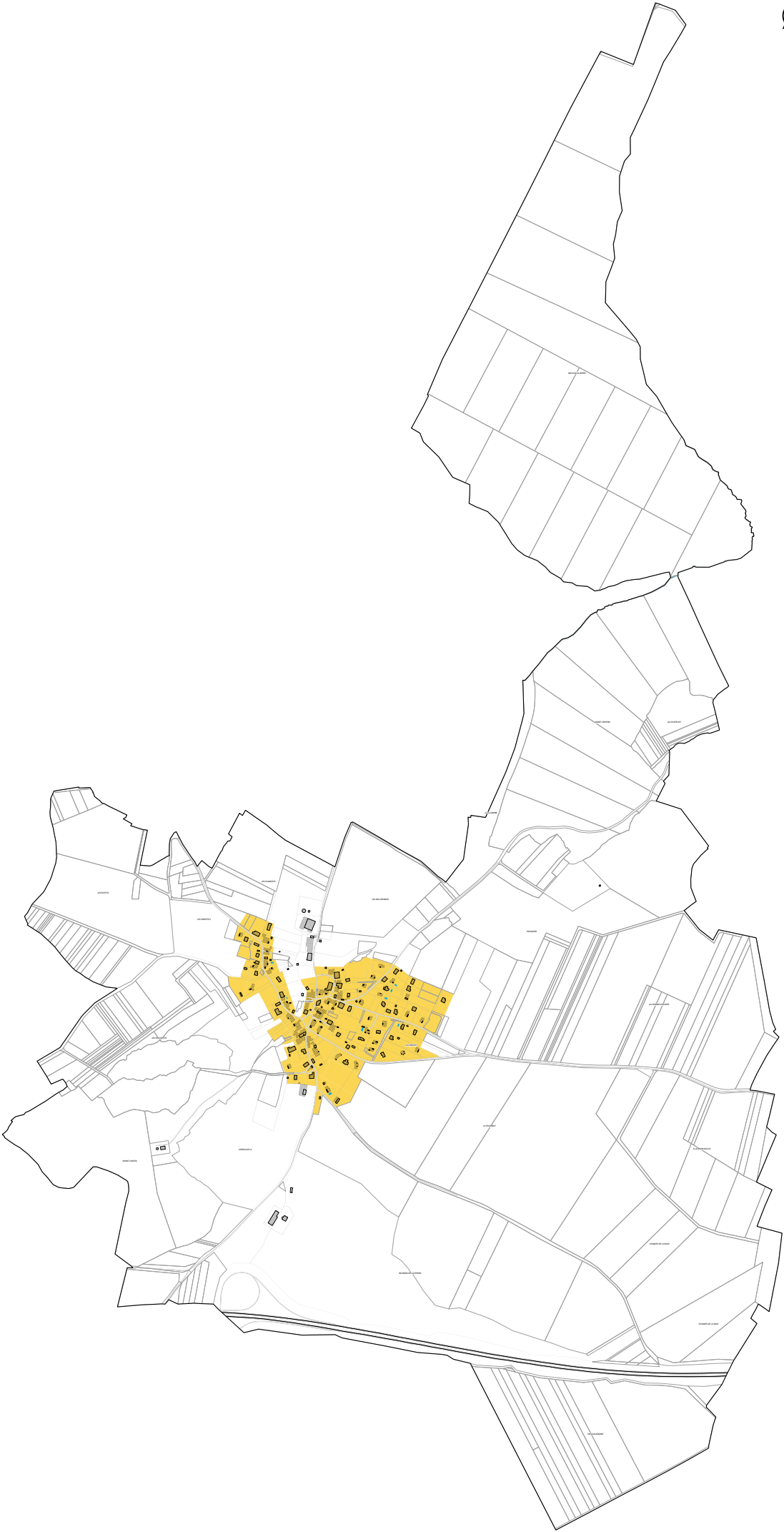
Plan du Droit de Préhension Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019
Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



Plan au 1:4250

- Droit de Préhension Urbain**
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain
- Autres informations**
- Parcelles
 - Autosoules et voies rapides
 - Axes routiers principaux
 - Hydrographie



Communauté d'Agglomération du Grand Dole

AUDELANGE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préhension Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

Plan au 1:3500

Droit de Préhension Urbain

- Parcelles L et AU qui s'appliquent le droit de préemption urbain
- #### Autres informations
- Bâtiments
 - Parcelles
 - Autoroutes et voies rapides
 - Axes routiers principaux
 - Hydrographie



Communauté d'Agglomération du Grand Dole

AUMUR

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

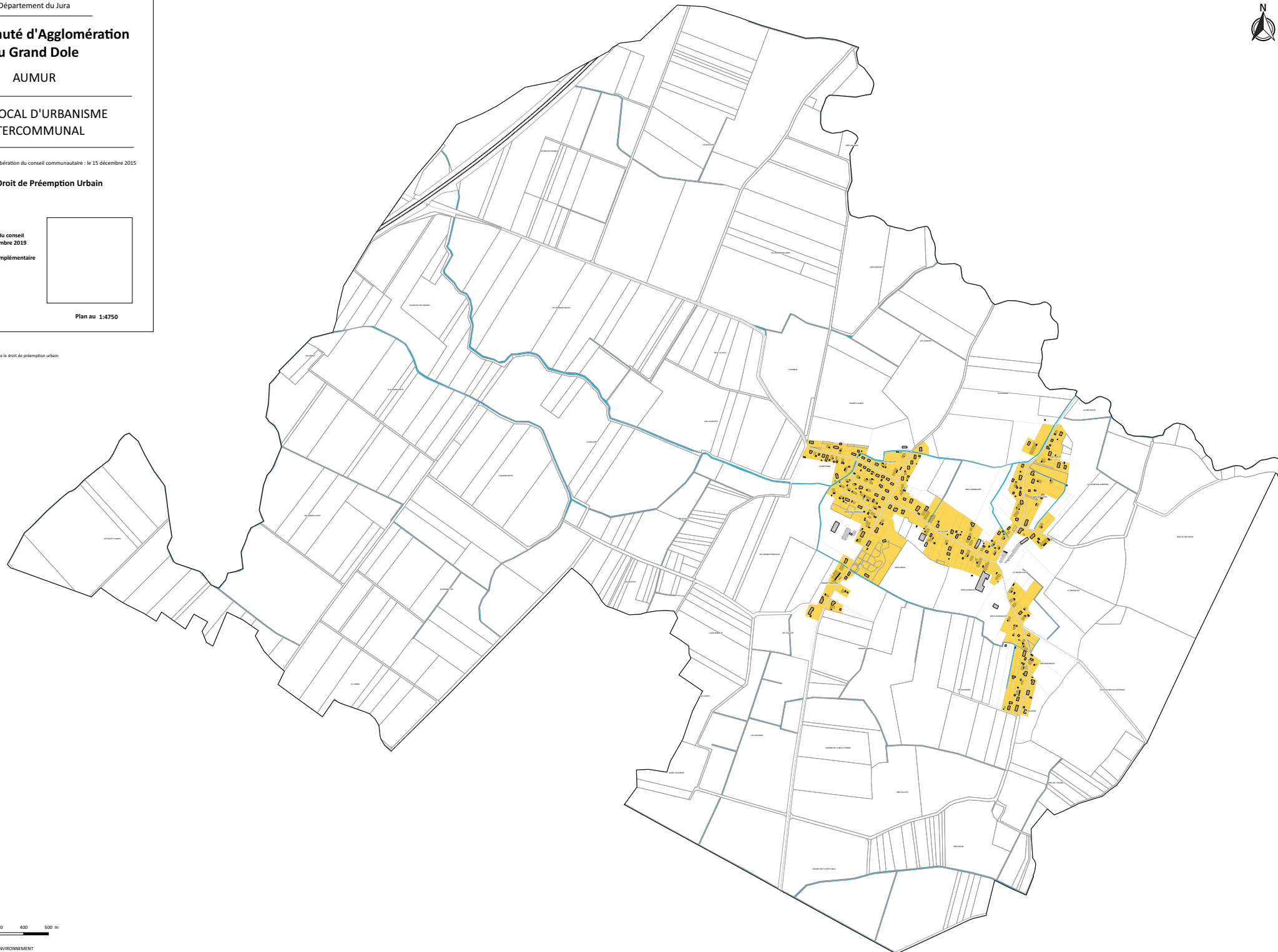
Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

Plan au 1:4750

Droit de Préemption Urbain
Zonettes U et AU qui s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations
Bâtiements
Parcelles
Autoroutes et voies rapides
Axe routiers principaux
Hydrographie



0 100 200 300 400 500 m

Réalisation : URBICAND
Conception : URBICAND - SOBERCO ENVIRONNEMENT
Sources : Données Cadastres DGFP Juillet 2019 / BD Topo IGN®

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

AUTHUME

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

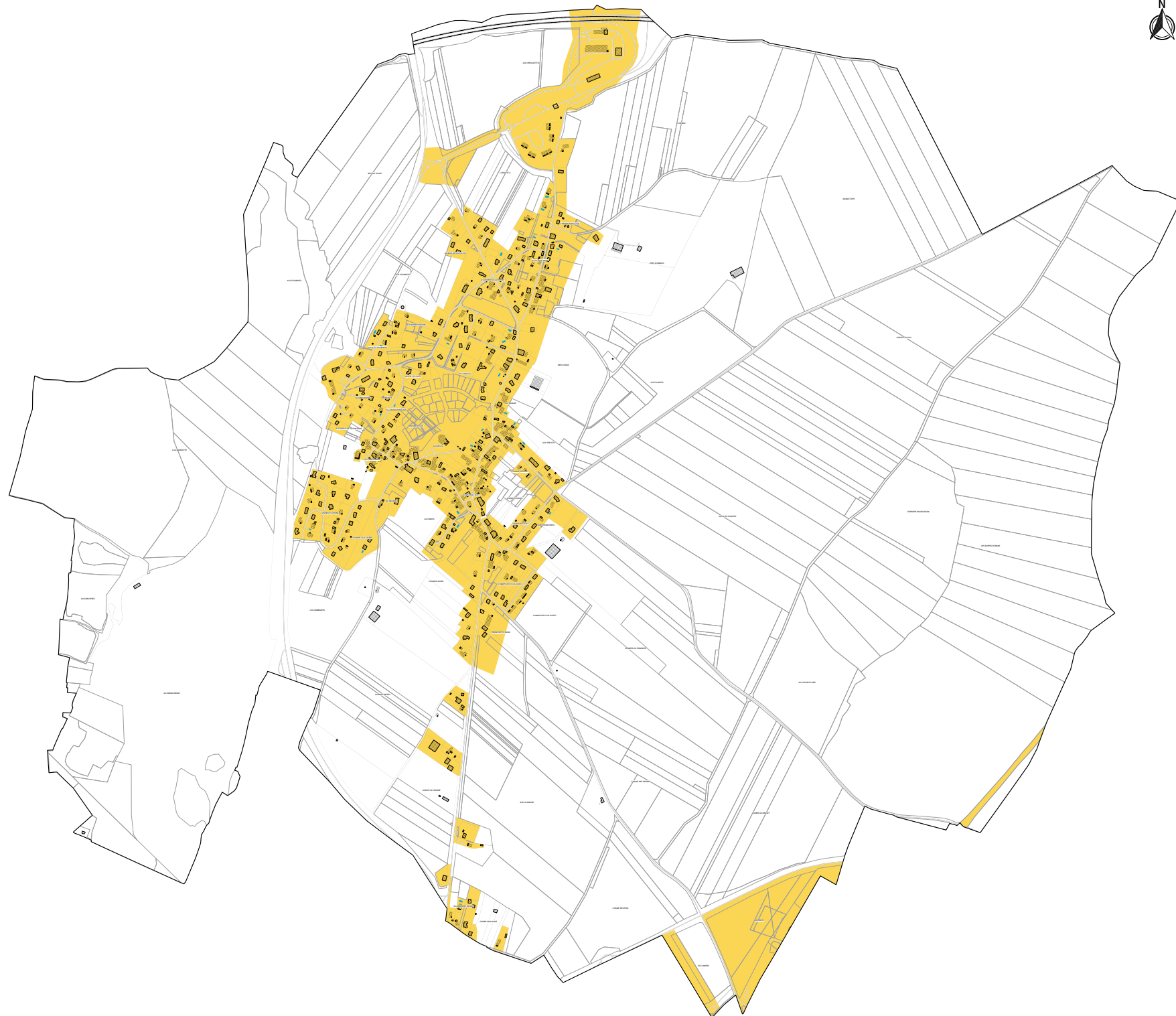
Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

Plan au 1:4000

Droit de Préemption Urbain
Zone en jaune : Zones U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Batiments
- Parcelles
- Autoroutes et voies rapides
- Axes routiers principaux



0 100 200 300 400 500 m

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

AUXANGE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

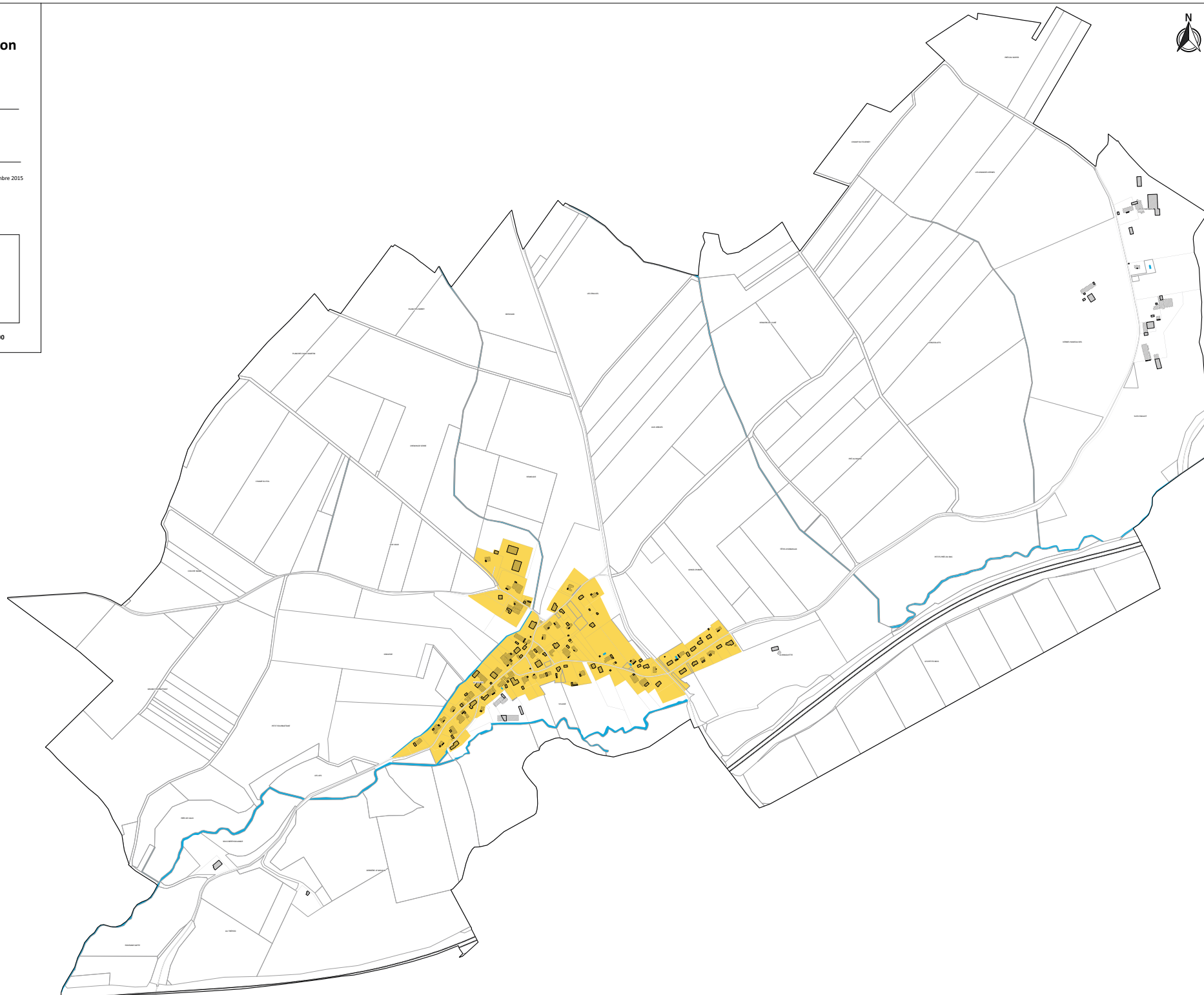
Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

Plan au 1:3500

Droit de Préemption Urbain
Paroisse 1 et 2 où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations
Bâtiements
Parcelles
Autoroutes et voies rapides
Axe routiers principaux
Hydrographie





Communauté d'Agglomération du Grand Dole

BAVERANS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

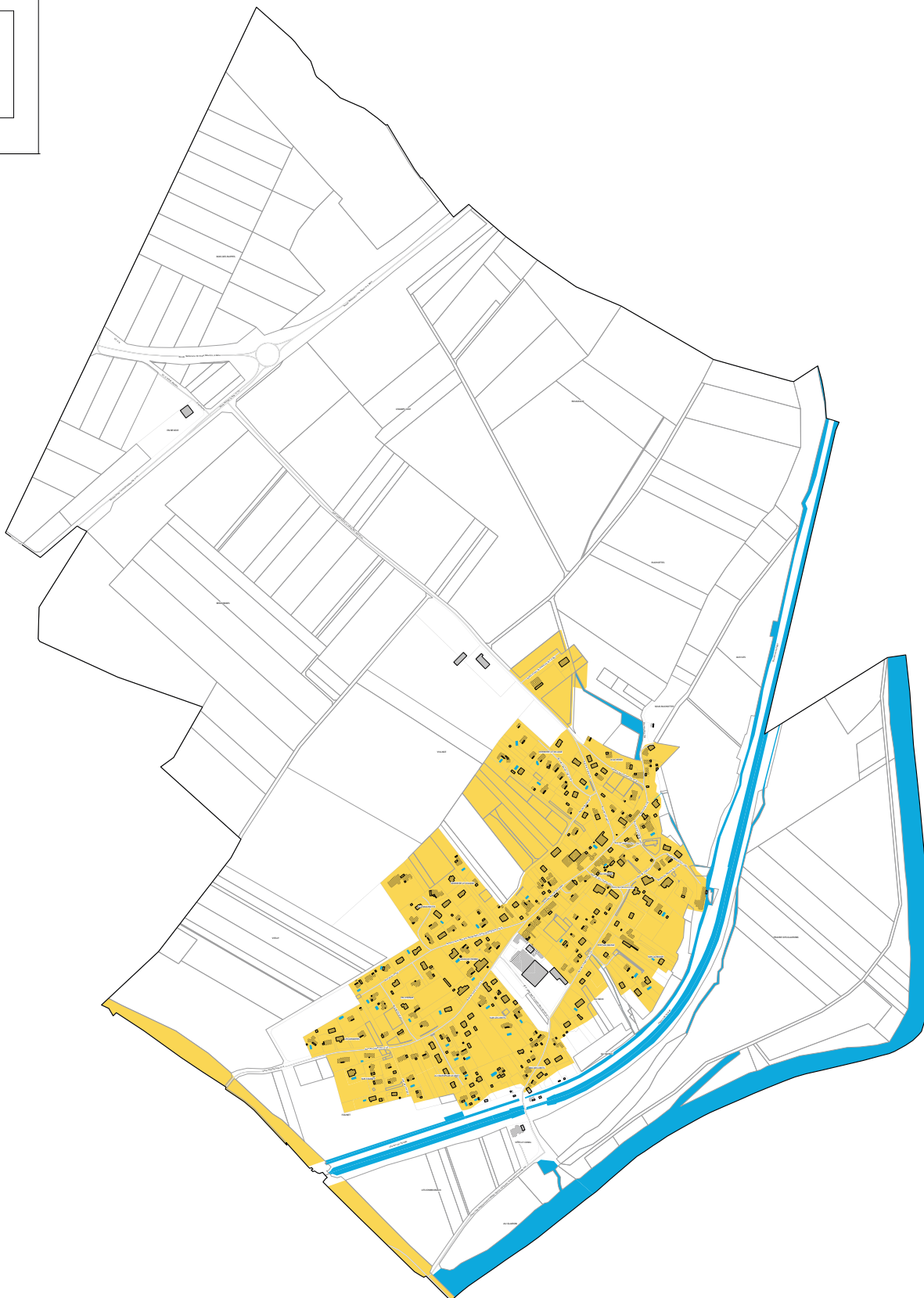


Plan au 1:3250

Droit de Préemption Urbain
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Parcelles
- Autoroutes et voies rapides
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



Communauté d'Agglomération du Grand Dole

BIARNE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

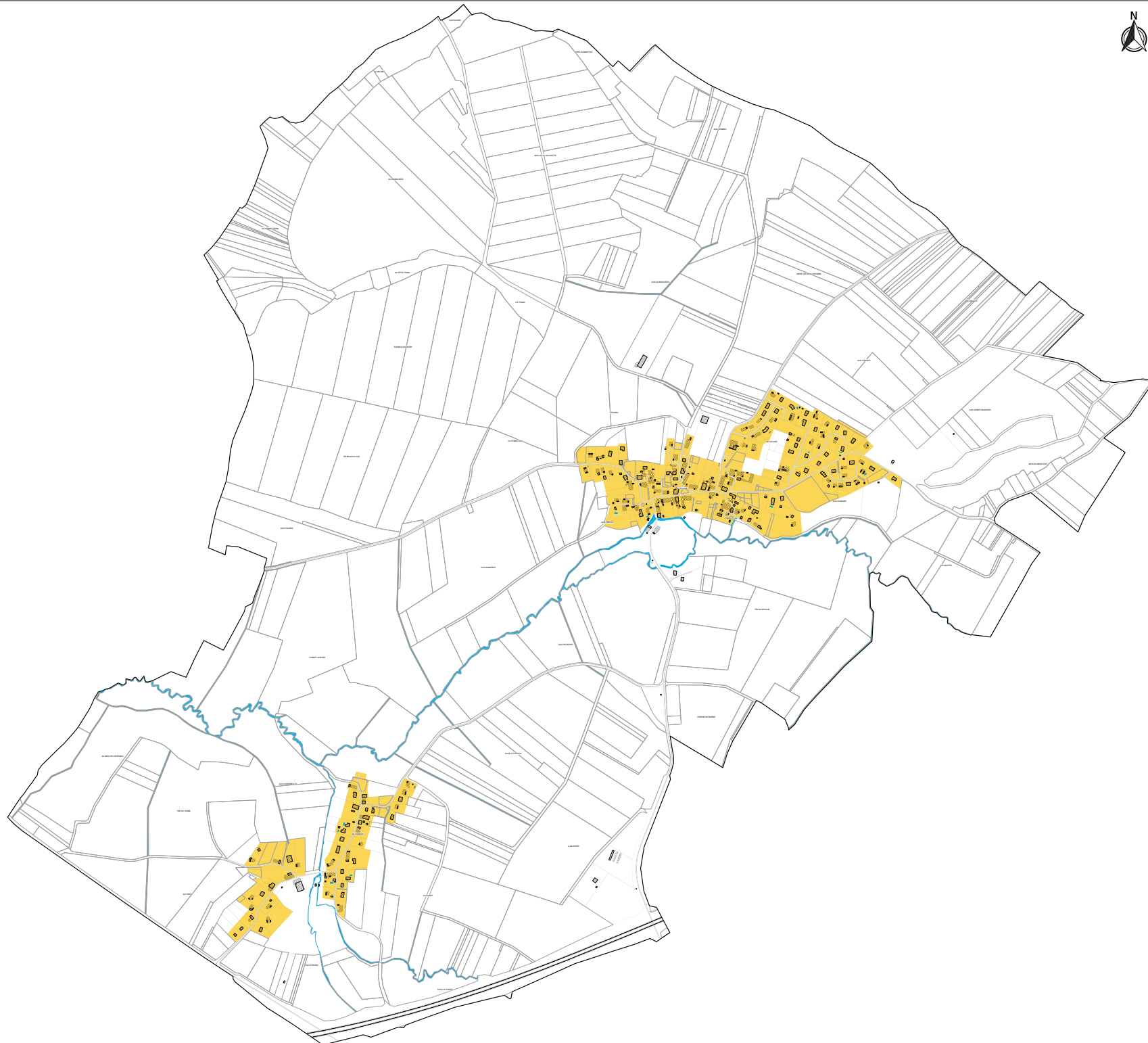
Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

Plan au 1:4000

Droit de Préemption Urbain

- Zone où le droit de préemption urbain s'applique
- Bâtiments
- Parcelles
- Autoroutes et voies rapides
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

BREVANS

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

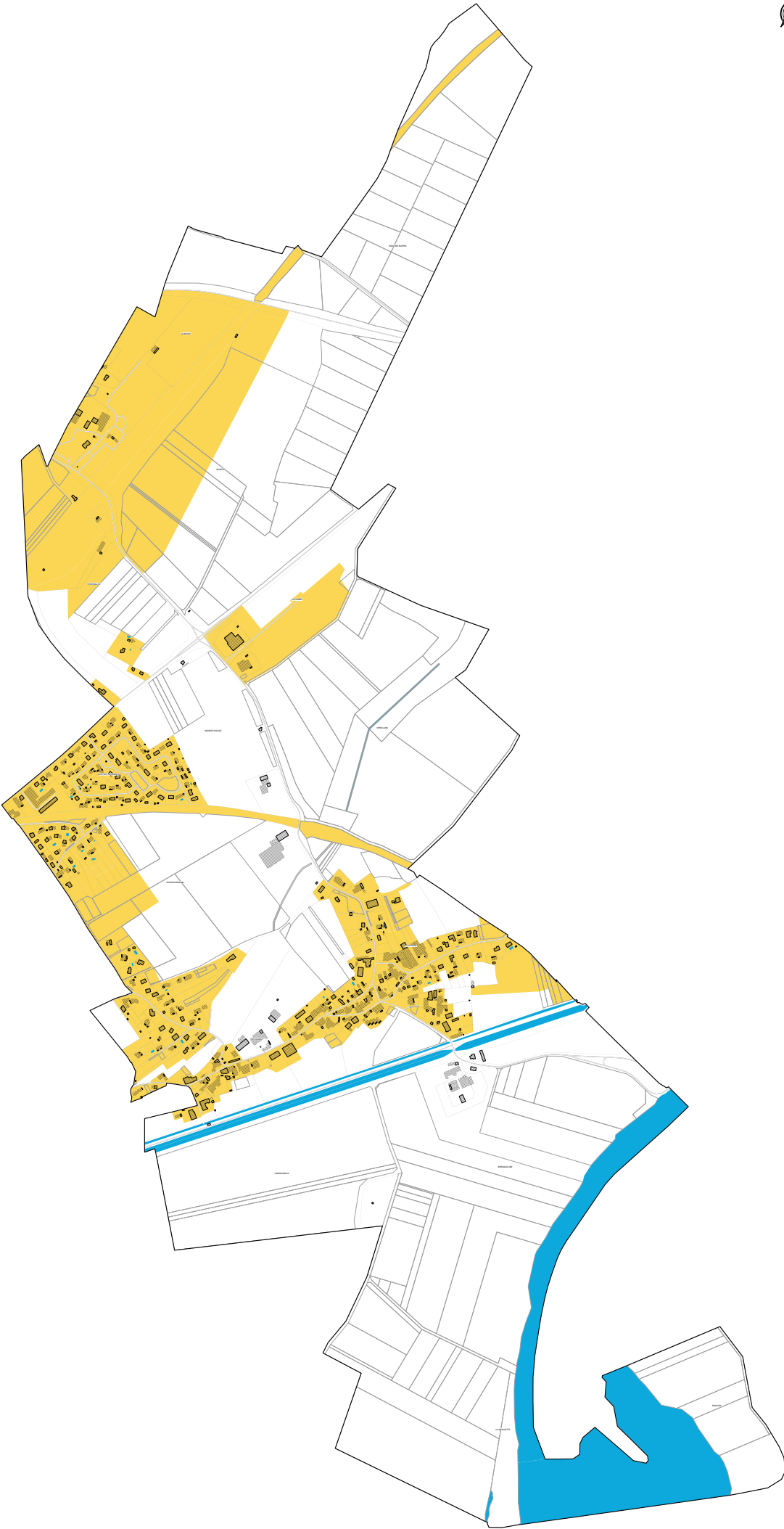
Plan du Droit de Préhension Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019
Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



Plan au 1:3750

- Droit de Préhension Urbain**
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain
- Autres informations**
- Parcelles
 - Autosouilles et voies rapides
 - Axes routiers principaux
 - Hydrographie





Département du Jura

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

CHAMPAGNEY

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préhension Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

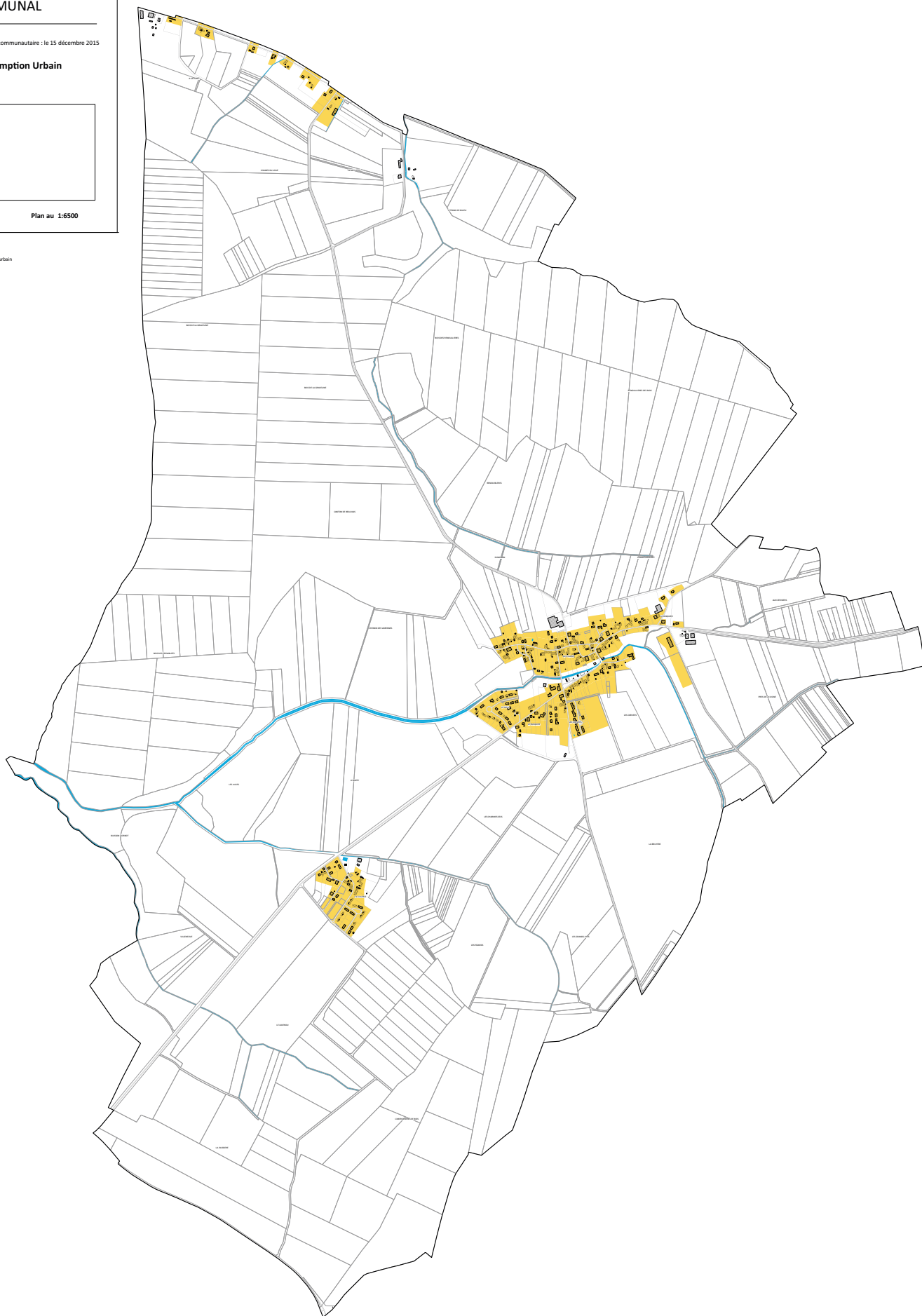


Plan au 1:6500

Droit de Préhension Urbain
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Parcelles
- Autosouilles et voies rapides
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



Communauté d'Agglomération du Grand Dole

CHAMPDIVERS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

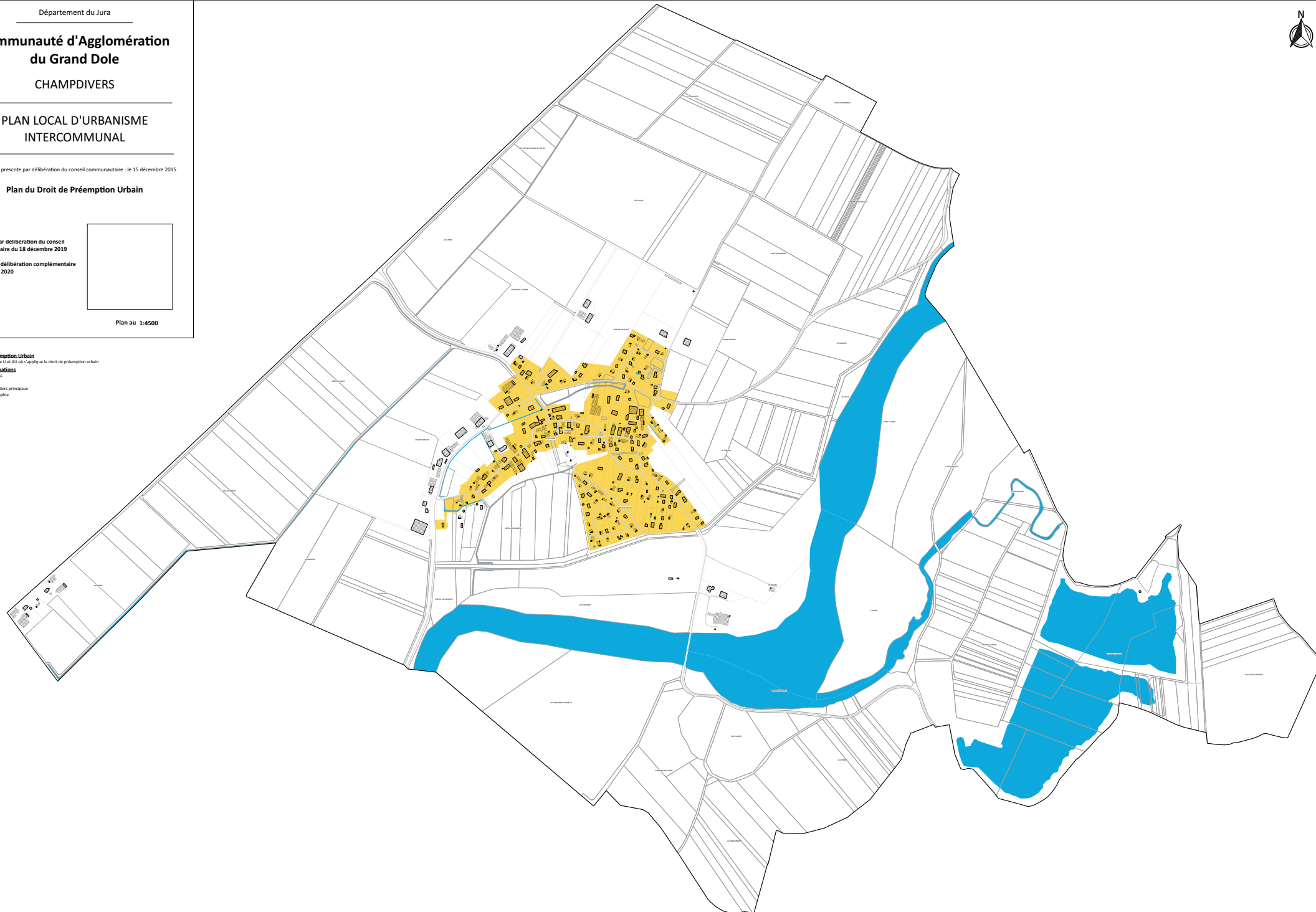
Plan au 1:4500

Droit de Préemption Urbain

Zone en jaune : Article L et AJU qui s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Bâtiements
- Parcelles
- Axes routiers principaux
- Hydrographie





Communauté d'Agglomération du Grand Dole

CHAMPVANS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

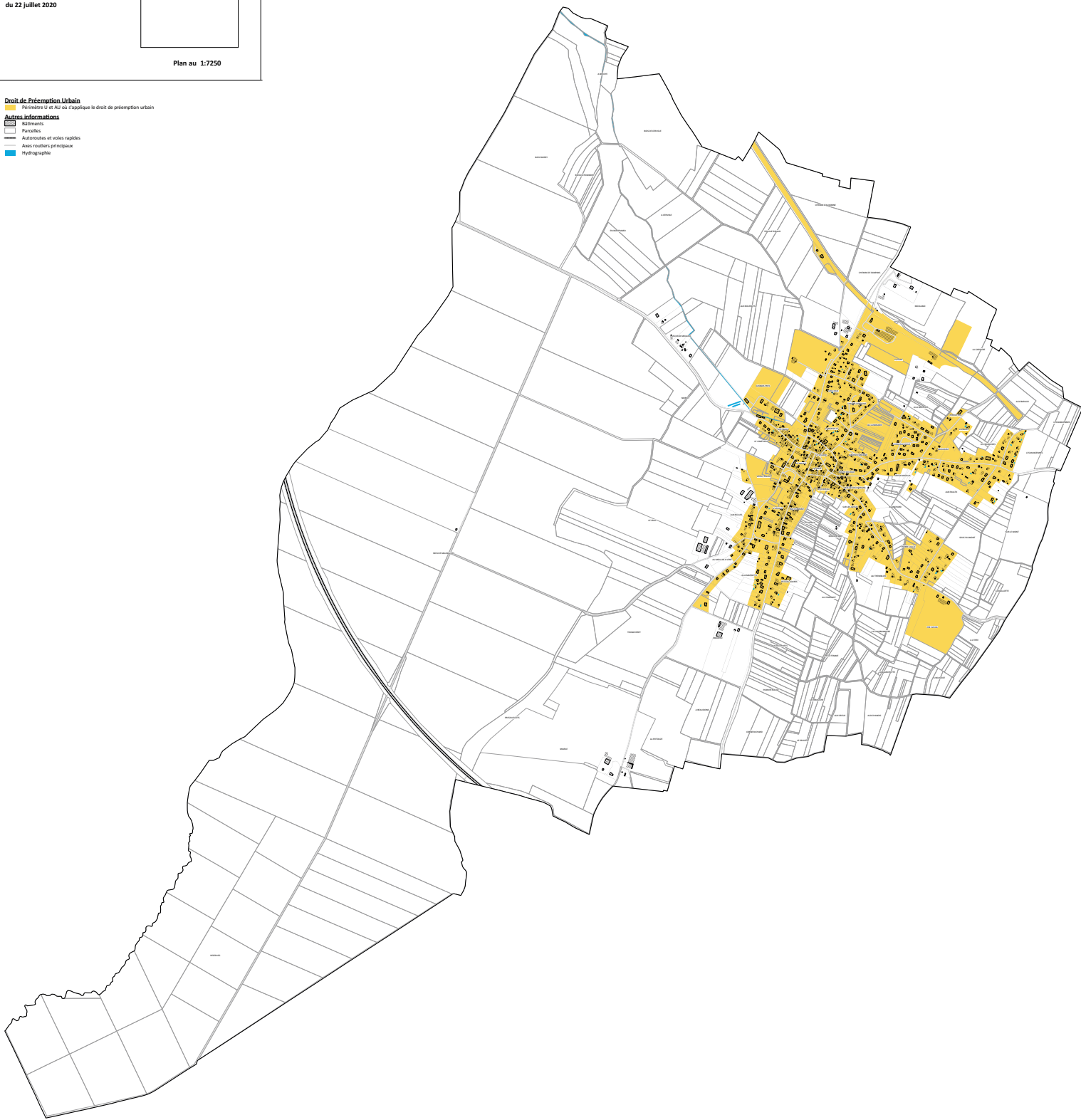


Plan au 1:7250

Droit de Préemption Urbain
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Parcelles
- Autosouilles et voies rapides
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

CHATENOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



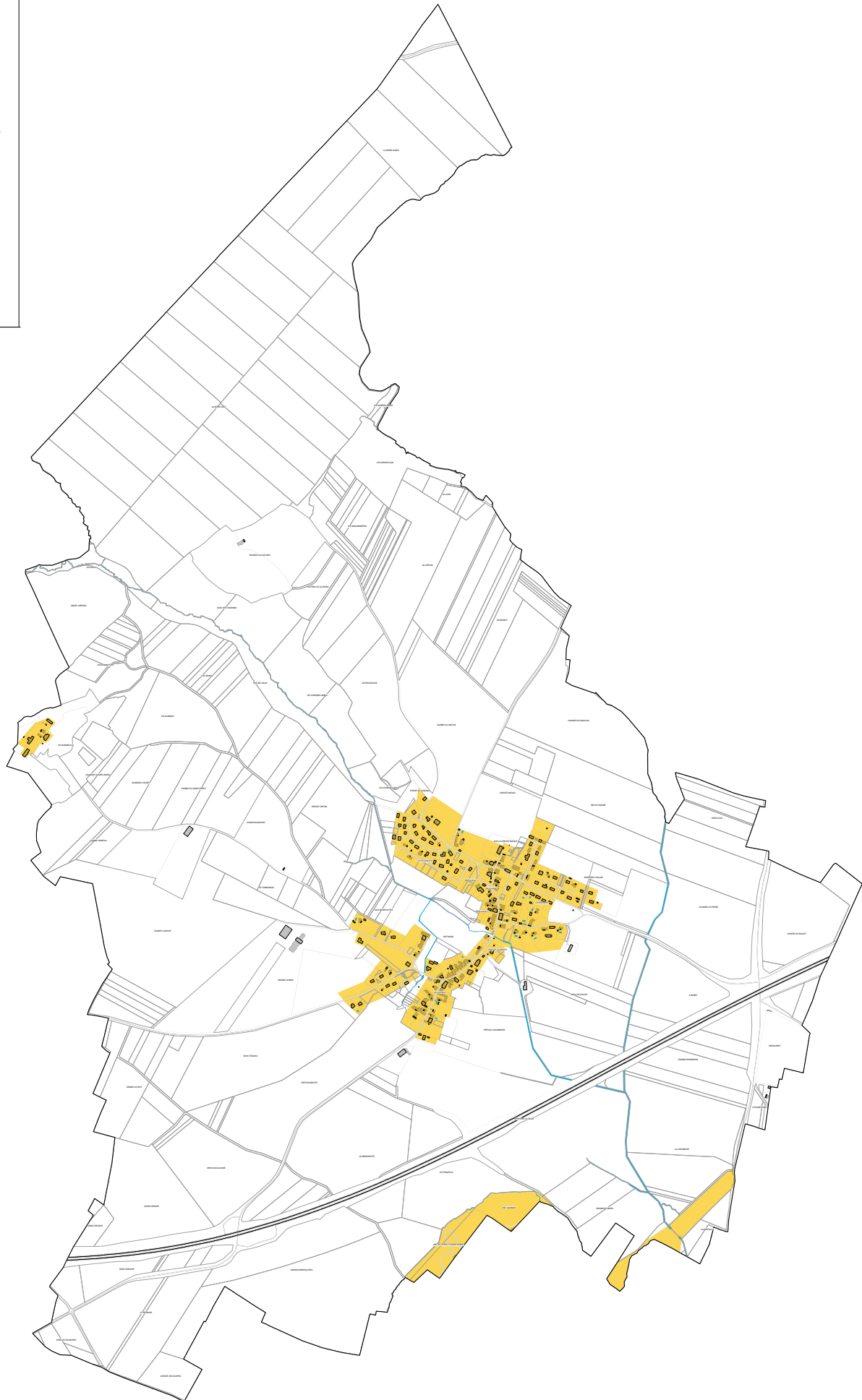
Plan au 1:5000



Droit de Préemption Urbain
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Parcelles
- Autosoules et voies rapides
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



Communauté d'Agglomération du Grand Dole

CHEVIGNY

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

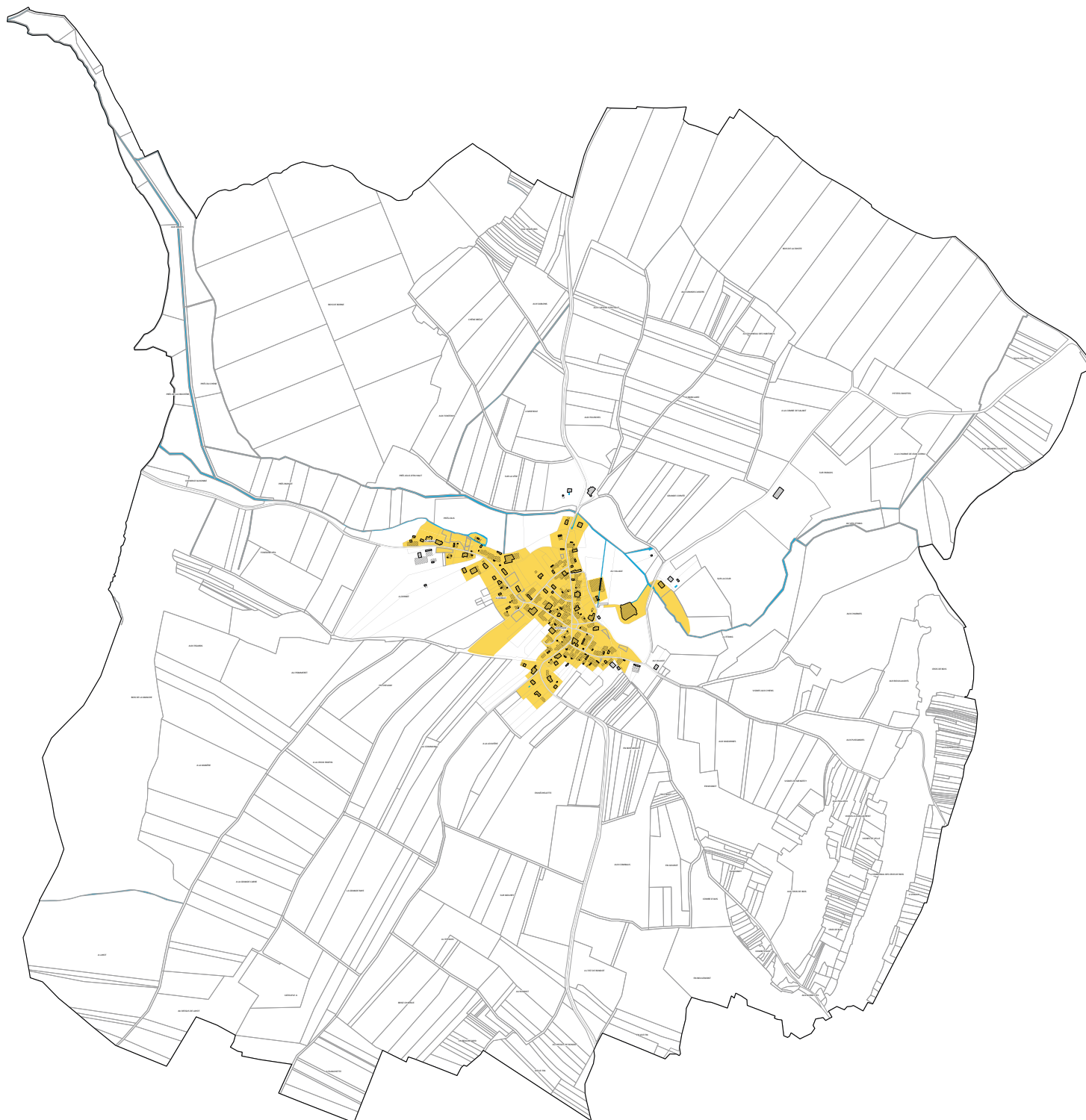
Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

Plan au 1:4500

Droit de Préemption Urbain
Zone en jaune : Perimètre L et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Bâtiements
- Parcelles
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



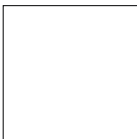
CHOISEY

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

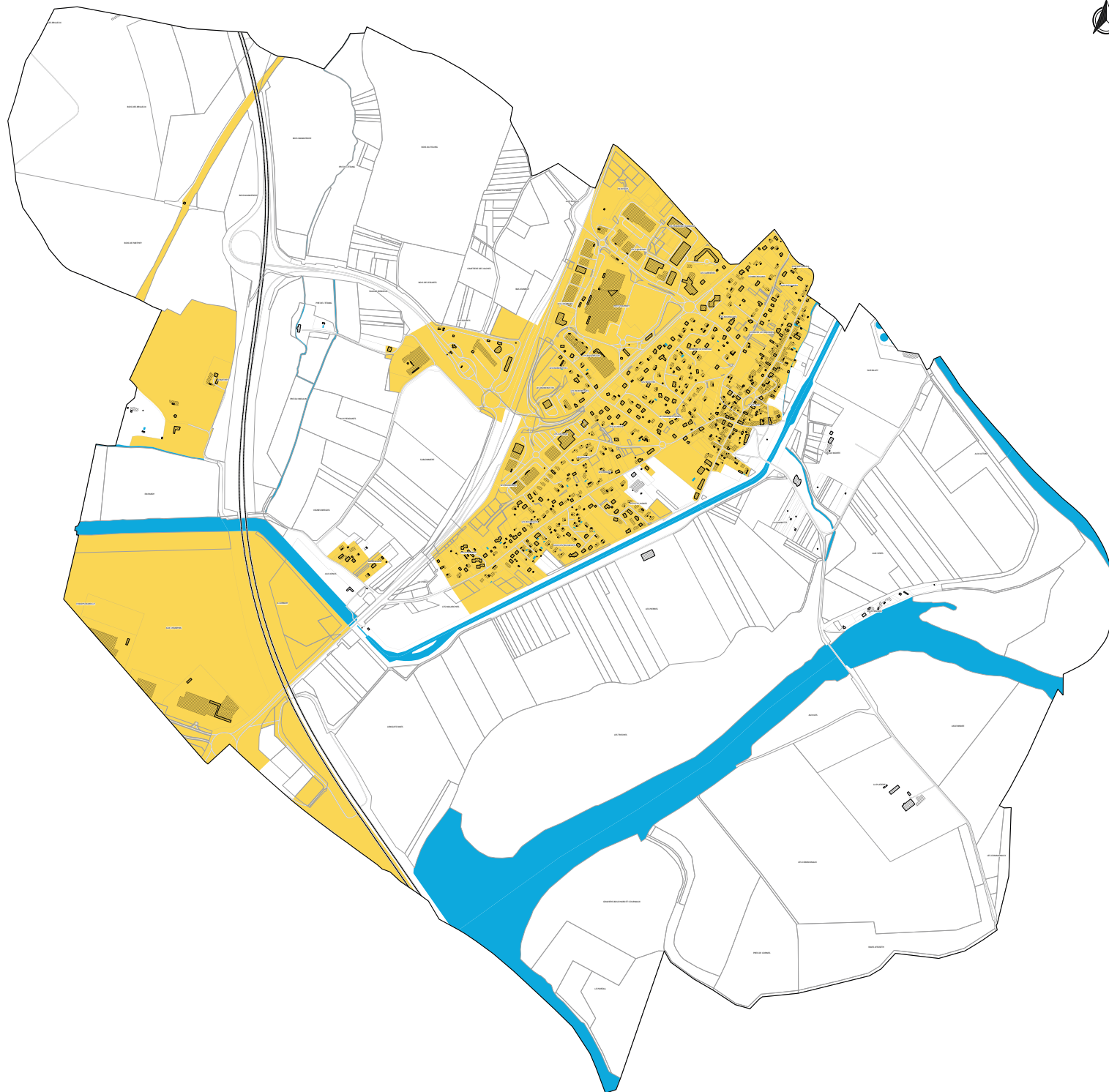


Plan au 1:4750

Droit de Préemption Urbain

Droit de Préemption Urbain
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations



0 100 200 300 400 500 m

Réalisation : URBICAND
Conception : URBICAND - SOBERCO ENVIRONNEMENT
Sources : Données Cadastreales DGFIP Juillet2019 / BD Topo IGN©

Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

CRISSEY

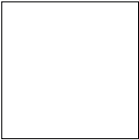
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



Plan au 1:4500

- Droit de Préemption Urbain**
- Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain
- Autres informations**
- Bâtiments
 - Parcelles
 - Autoroutes et voies rapides
 - Axes routiers principaux
 - Hydrographie



Communauté d'Agglomération du Grand Dole

DAMPARIS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

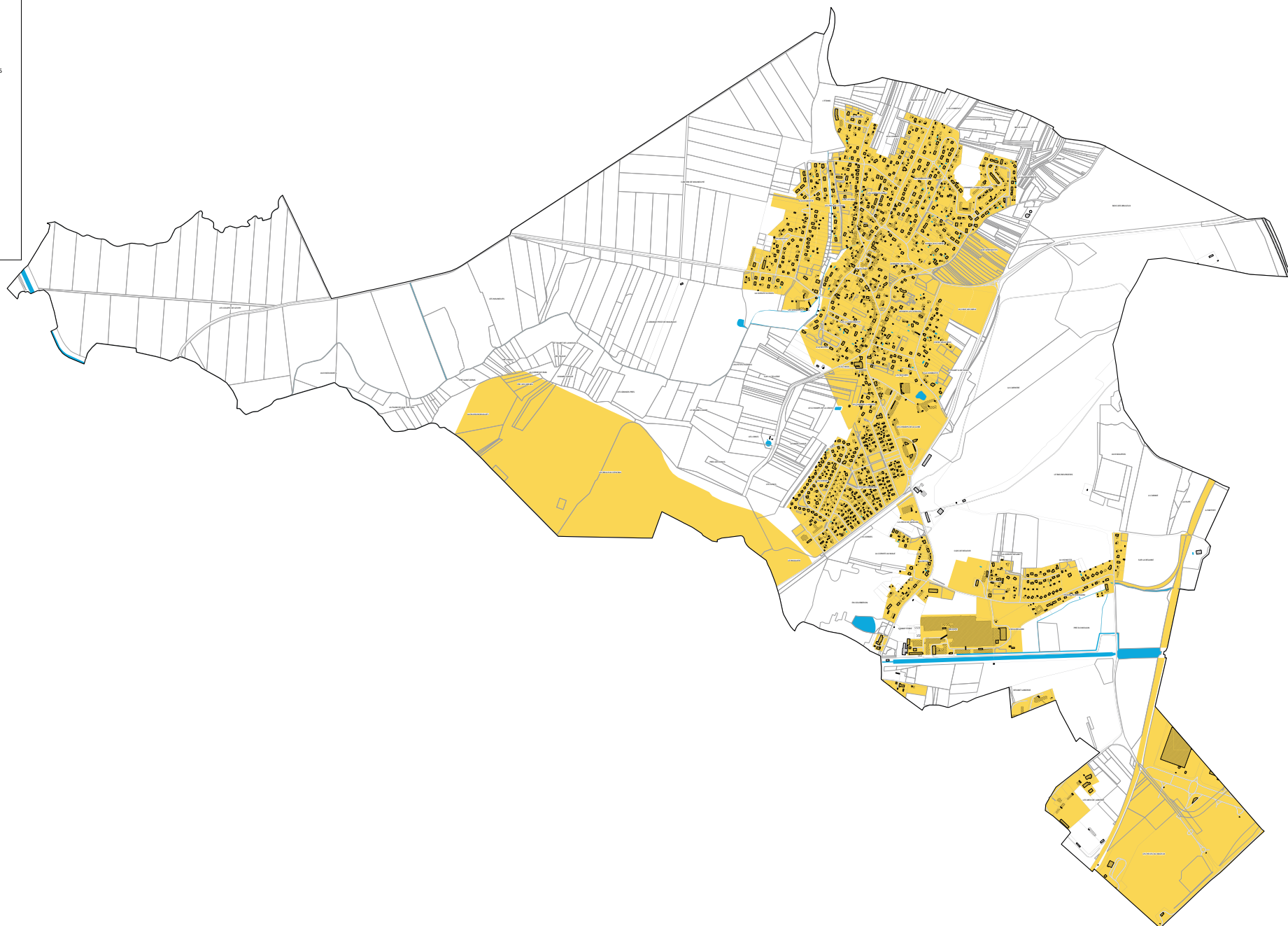
Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

Plan au 1:6000

Droit de Préemption Urbain
Parcelles 1 et 2 où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Parcelles
- Autourneaux et voies rapides
- Axes routiers principaux
- Hydrographie





Communauté d'Agglomération du Grand Dole

DOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préhension Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

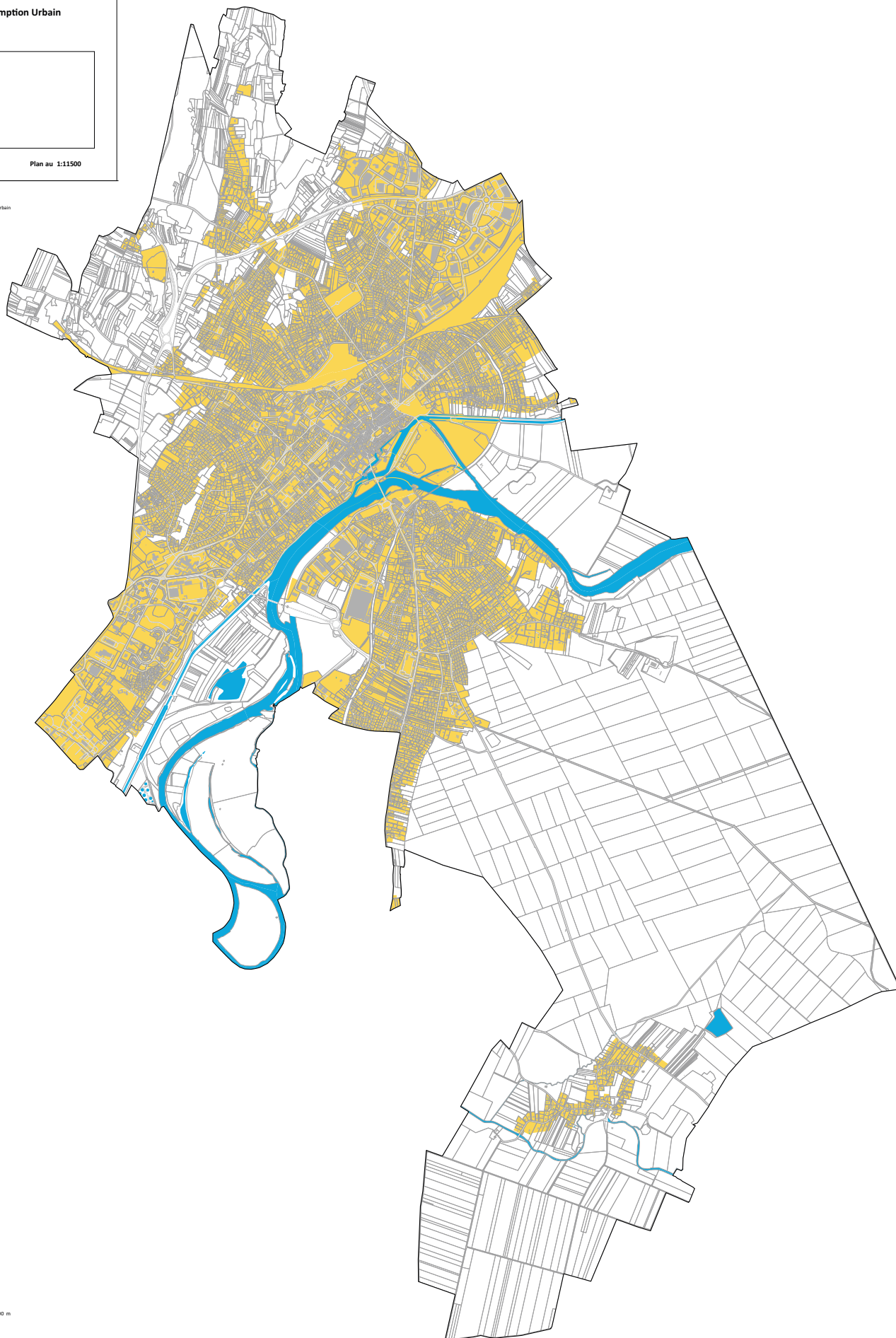
Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



Plan au 1:11500

Droit de Préhension Urbain
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations
Séparations
Parcelles
Axe routier principal
Hydrographie





Département du Jura

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

ECLANS-NENON

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



Plan au 1:8000

Droit de Préemption Urbain
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Parcelles
- Autoroutes et voies rapides
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



0 100 200 300 400 500 m

Réalisation : URBICAND
Conception : URBICAND / SOBERCO ENVIRONNEMENT
Sources : Données Cadastres DGFP juillet 2019 / BD Topo IGN®

Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

FALLETANS

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



Plan au 1:8000



Droit de Préemption Urbain
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Parcelles
- Autoroutes et voies rapides
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



Communauté d'Agglomération du Grand Dole

FOUCHERANS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

Plan au 1:4500

Droit de Préemption Urbain
Zone en jaune et au-delà s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Bâtiements
- Parcelles
- Autosoutes et voies rapides
- Axes routiers principaux
- Hydrographie





Communauté d'Agglomération du Grand Dole

FRASNE-LES-MEULIERES

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préhension Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

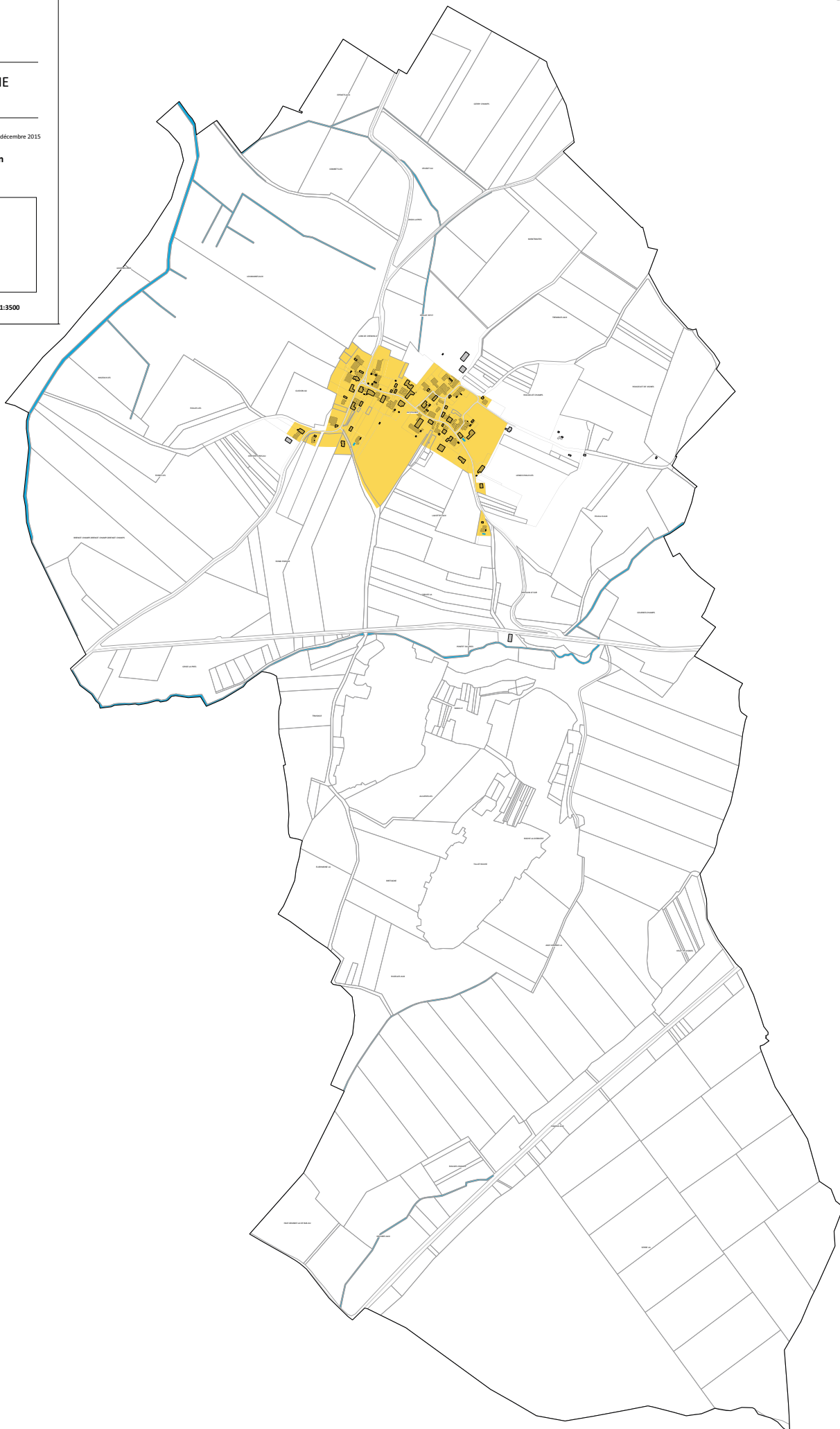


Plan au 1:3500

Droit de Préhension Urbain
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Parcelles
- Autosousses et voies rapides
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

GEVRY

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

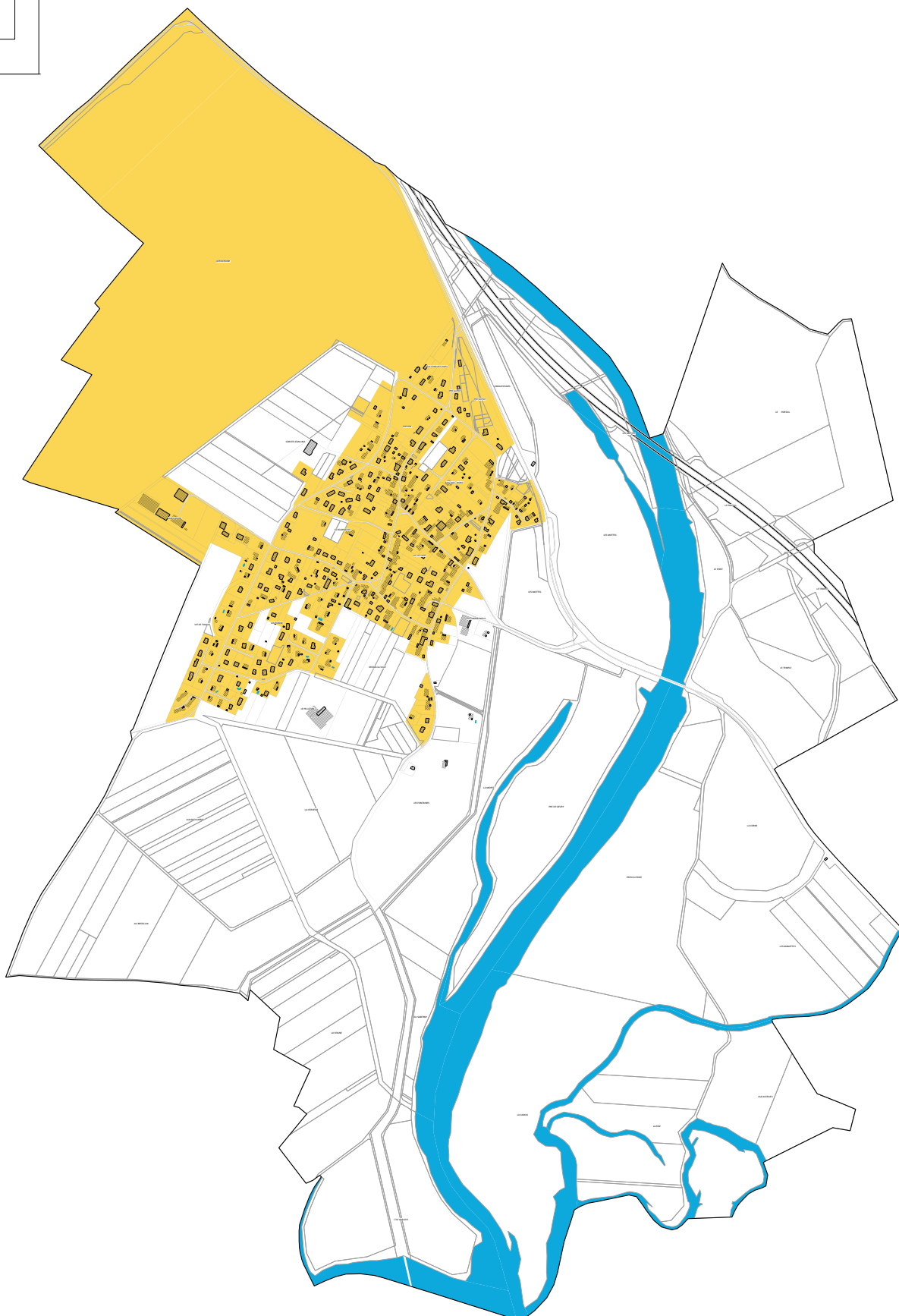


Plan au 1:4000



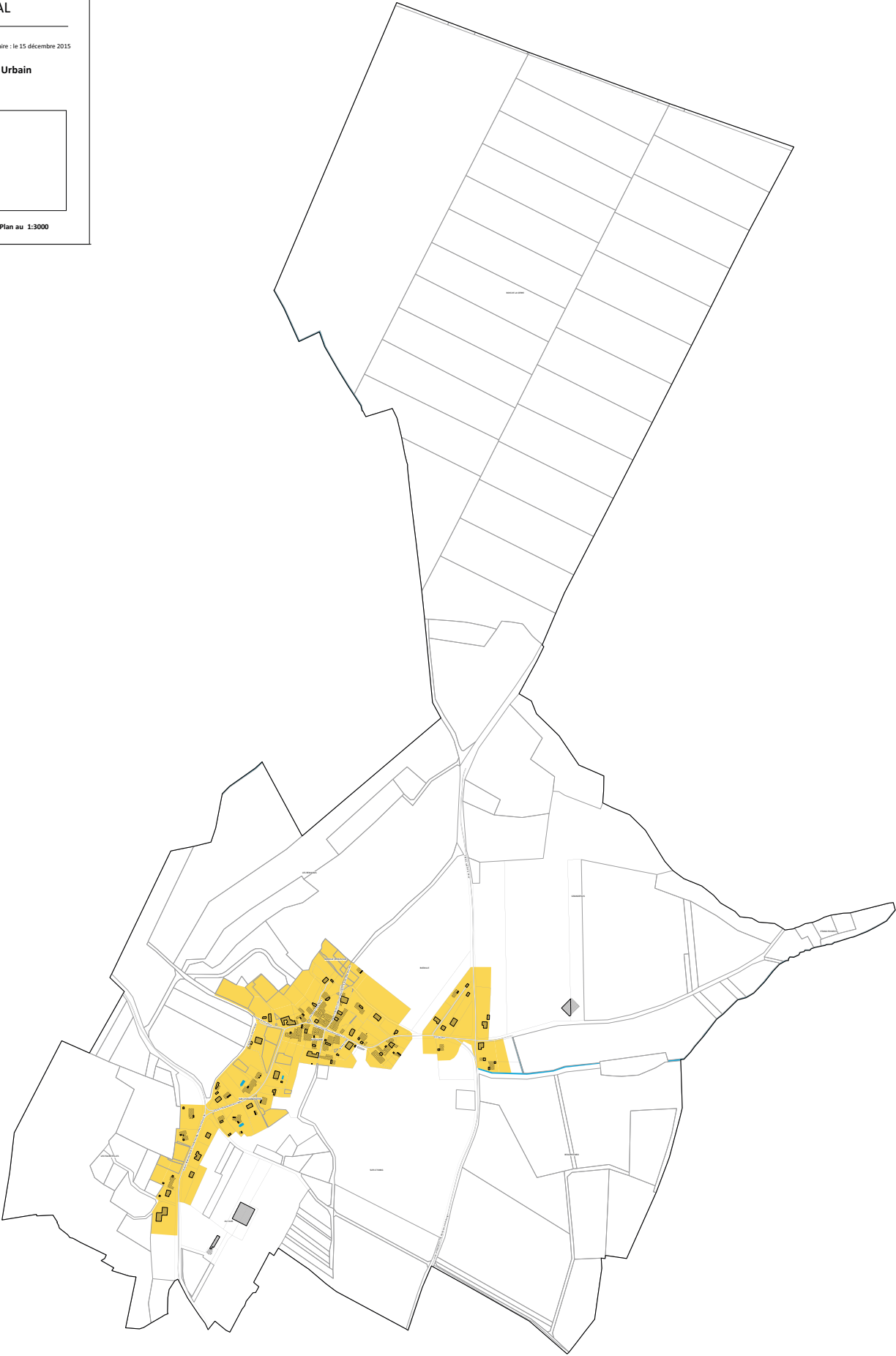
Droit de Préemption Urbain
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations
Parcelles
Autosousses et voies rapides
Axe routier principal
Hydrographie





- Droit de Prémption Urbain**
- Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain
- Autres informations**
- Bâtiments
 - Parcelles
 - Autoroutes et voies rapides
 - Axes routiers principaux
 - Hydrographie



Communauté d'Agglomération du Grand Dole

JOUHE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

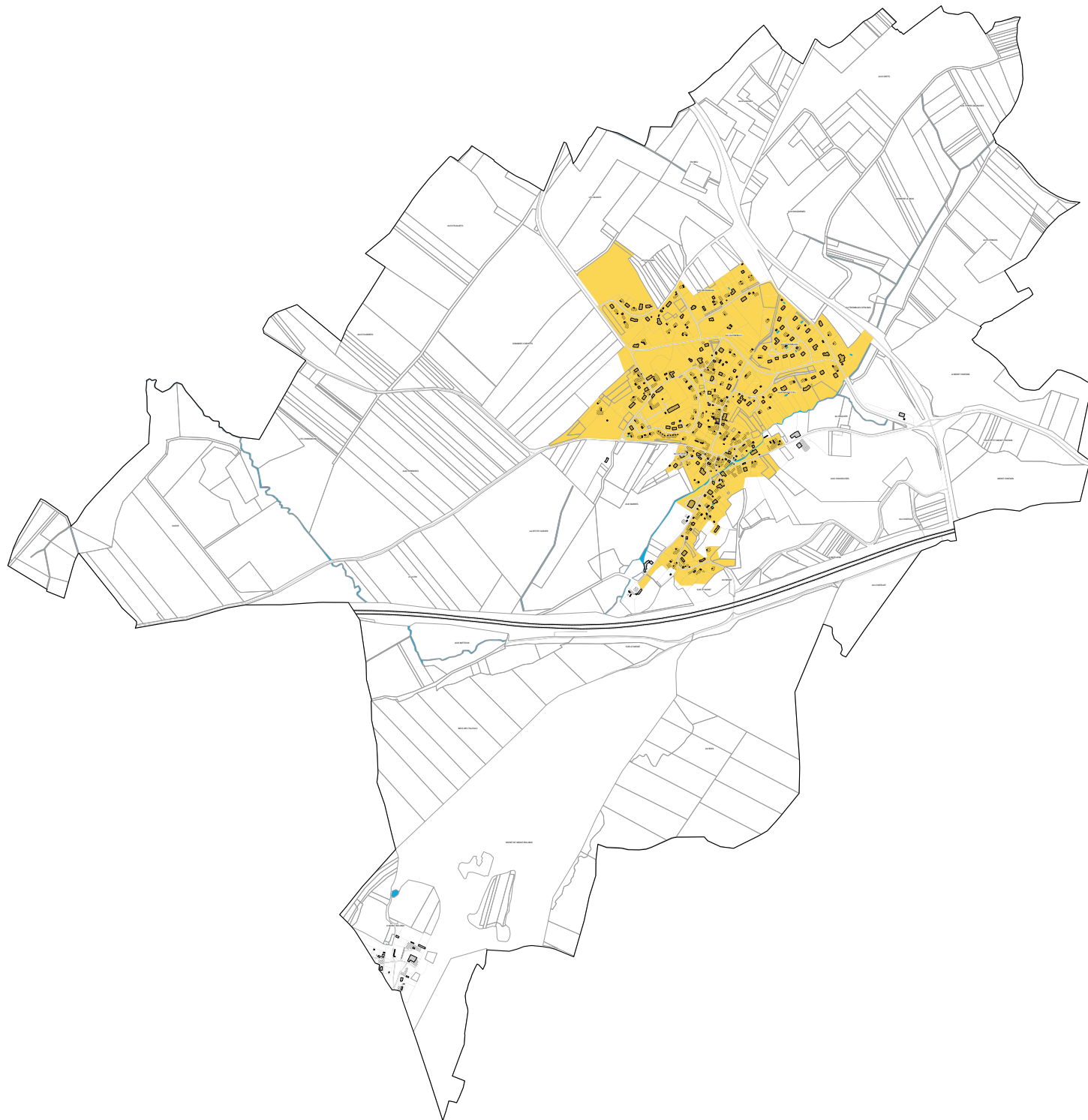
Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



Plan au 1:4750

Droit de Préemption Urbain

- Parcelles L et AU qui n'appliquent le droit de préemption urbain
- Autres informations
 - Bâtiments
 - Parcelles
 - Autoroutes et voies rapides
 - Axes routiers principaux
 - Hydrographie



Communauté d'Agglomération du Grand Dole

LAVANGEOT

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

Plan au 1:2750

Droit de Préemption Urbain
Zonaires U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations
■ Bâtiements
■ Parcelles
— Autoroutes et voies rapides
— Axes routiers principaux
■ Hydrographie

0 100 200 300 400 500 m

Réalisation : URBICAND
Conception : URBICAND - SOBERCO ENVIRONNEMENT
Sources : Données Cadastreales DGFP juillet2019 / BD Topo IGN®

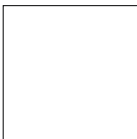


LAVANS-LES-DOLE

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

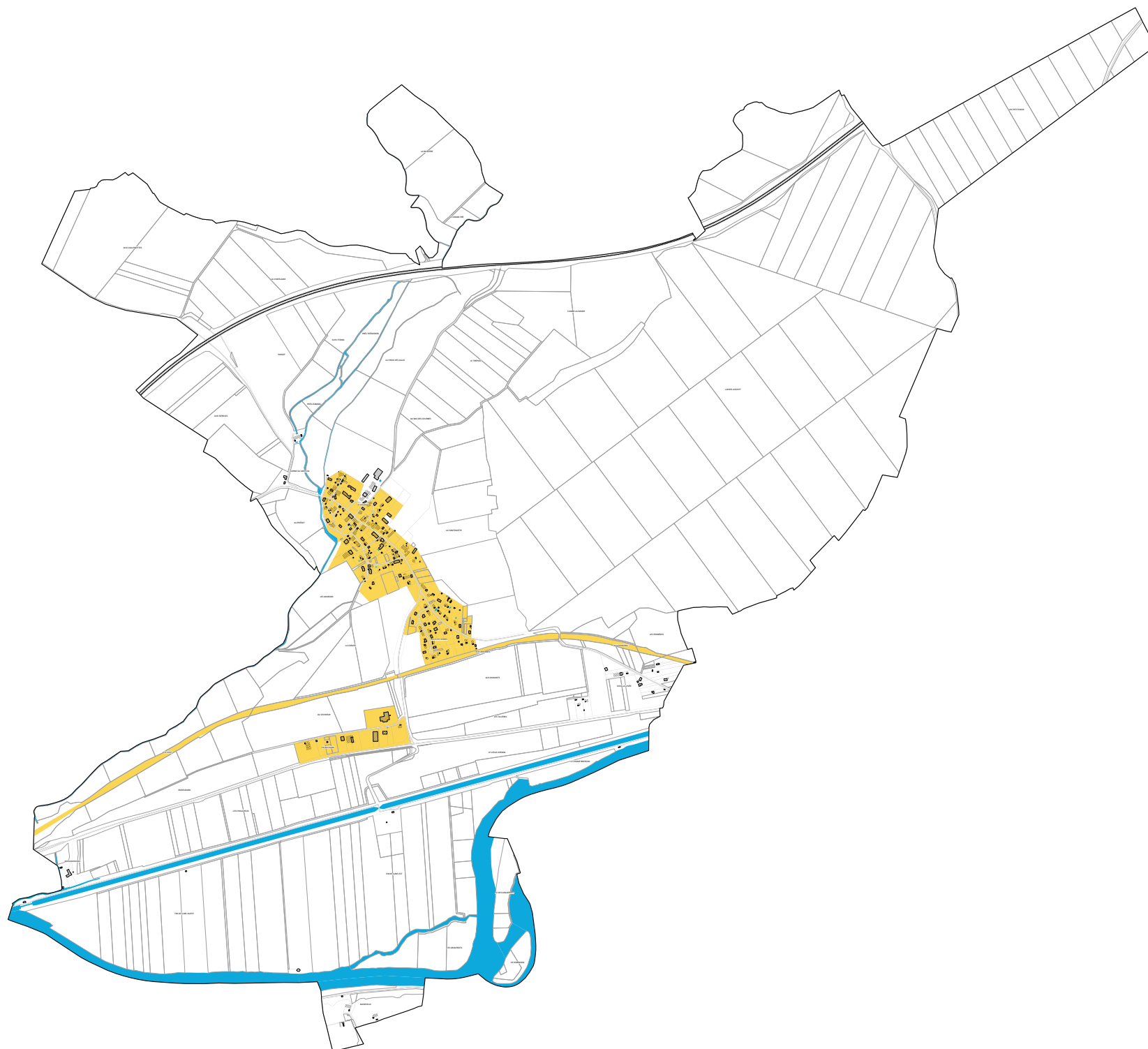
Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

Plan au 1:6000

Droit de Prémption Urbain

Droit de Préemption Urbain
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations



0 100 200 300 400 500 m

Réalisation : URBICAND
Conception : URBICAND - SOBERCO ENVIRONNEMENT
Sources : Données Cadastreales DGFIP Juillet2019 / BD Topo IGN©



Communauté d'Agglomération du Grand Dole

LE DESCHAUX

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préhension Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

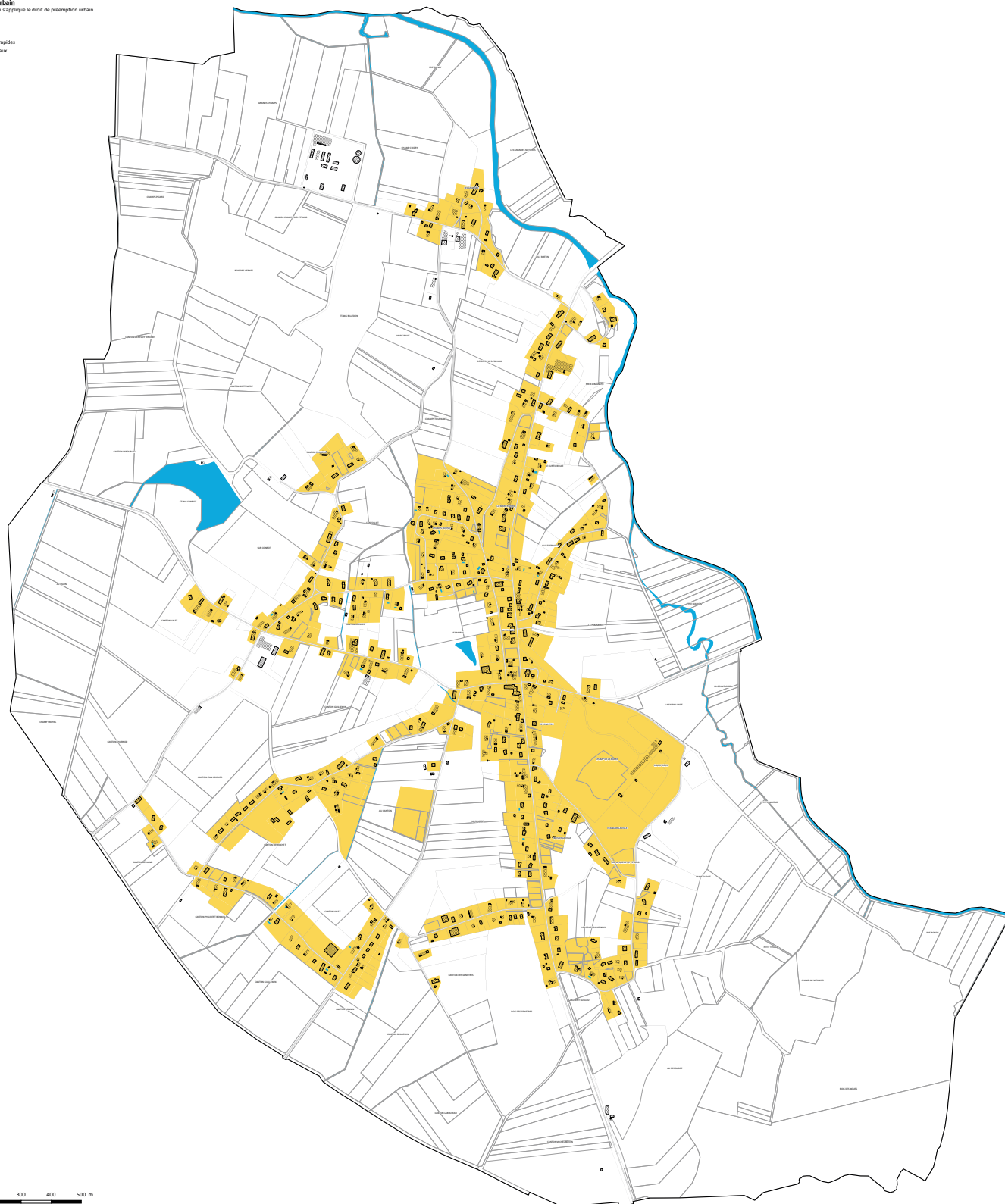


Plan au 1:5000

Droit de Préhension Urbain
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Parcelles
- Automotrices et voies rapides
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



0 100 200 300 400 500 m

Réalisation : URBICAND
Conception : URBICAND / SOBERCO ENVIRONNEMENT
Sources : Données Cadastreales DGFIP juillet 2019 / BD Topo IGN®

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

MALANGE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

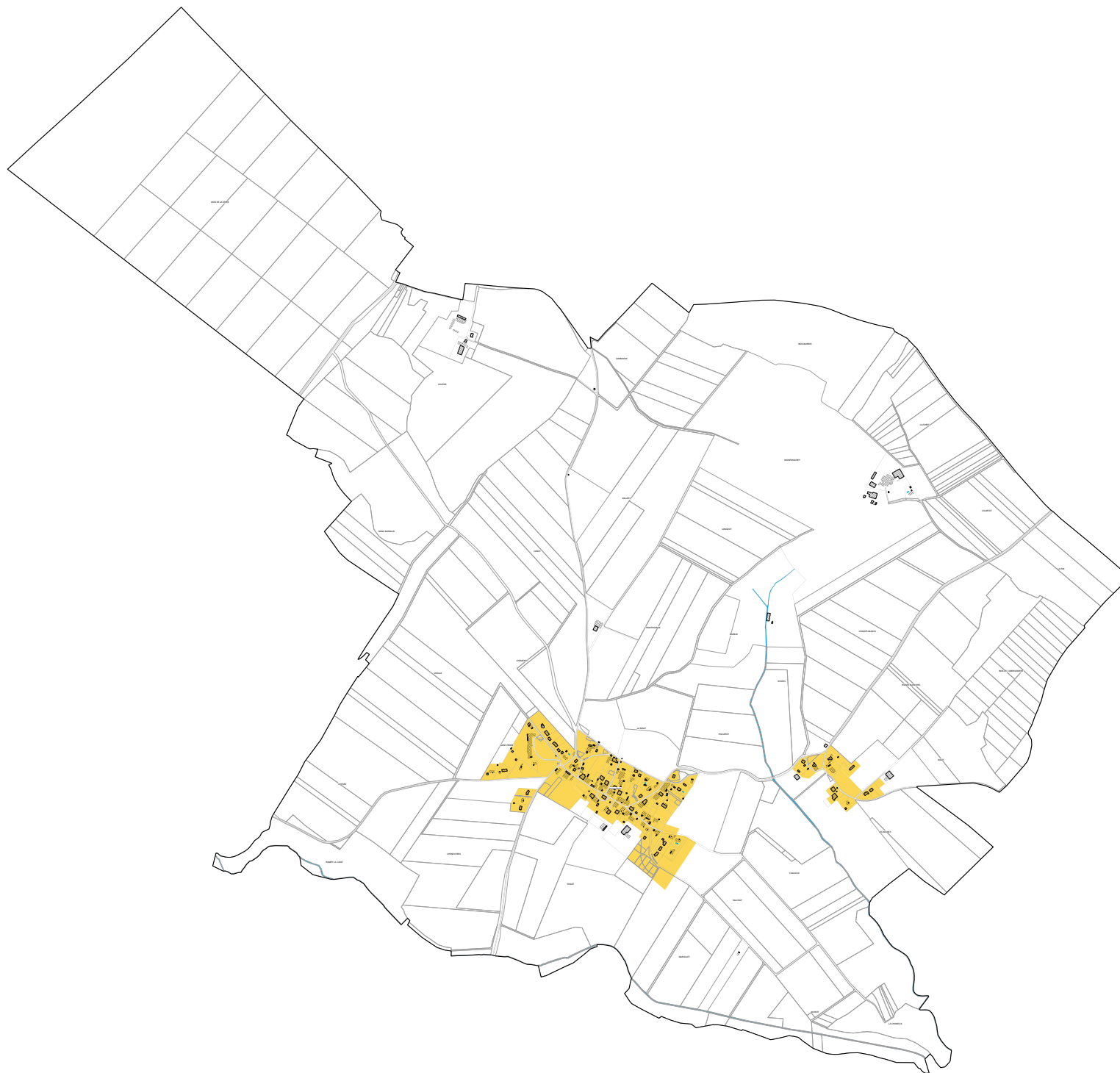
Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

Plan au 1:5500

Droit de Préemption Urbain
Parcelles U et AU qui appliquent le droit de préemption urbain

Autres informations

- Bâtiments
- Parcelles
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

MENOTEY

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préhension Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019
Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



Plan au 1:3500



Droit de Préhension Urbain
■ Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations
■ Bâtiments
■ Parcelles
— Autoroutes et voies rapides
— Axes routiers principaux
— Hydrographie

Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

MOISSEY

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



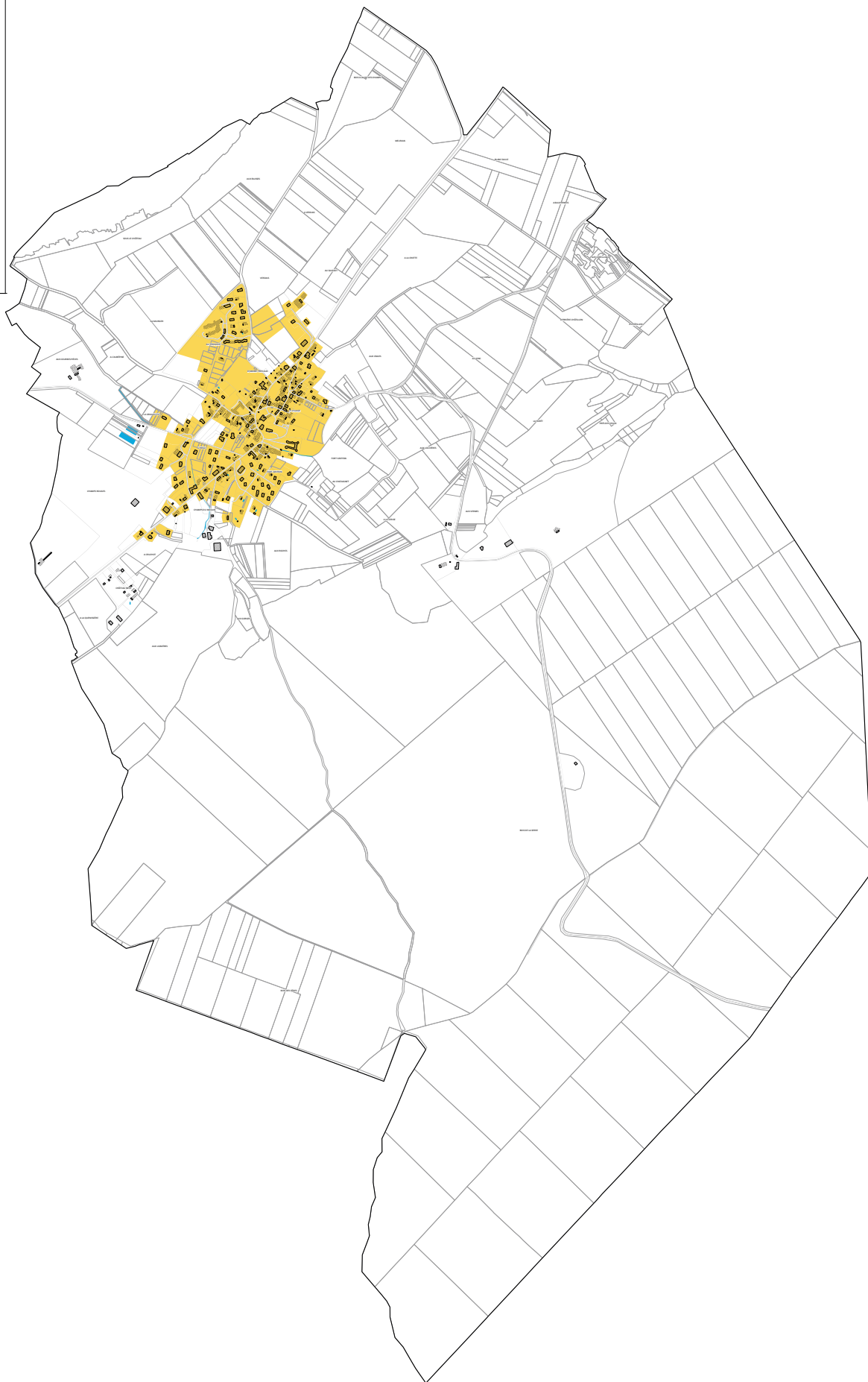
Plan au 1:5500



Droit de Préemption Urbain
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Parcelles
- Autoroutes et voies rapides
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

MONNIERES

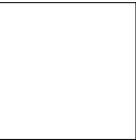
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



Plan au 1:2750

Droit de Préemption Urbain
Monnieres 1 et AJU qui s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations
■ Bâtiments
■ Parcelles
— Axes routiers principaux



0 100 200 300 400 500 m



Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

NEVY-LES-DOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

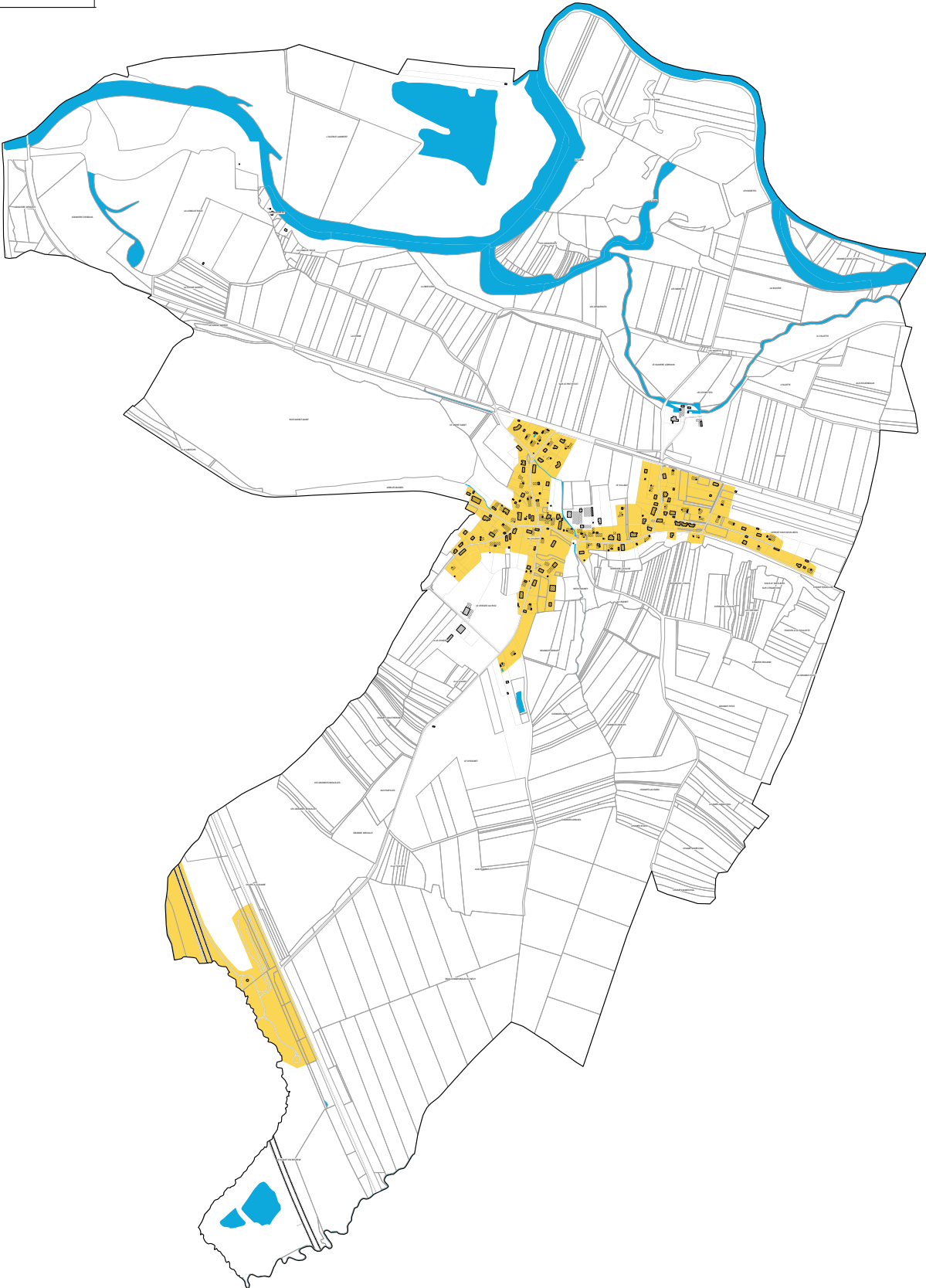
Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019
Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



Plan au 1:5000

- Droit de Préemption Urbain**
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain
- Autres informations**
- Parcelles
 - Autoroutes et voies rapides
 - Axes routiers principaux
 - Hydrographie



Communauté d'Agglomération du Grand Dole

PARCEY

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

Plan au 1:5500

Droit de Préemption Urbain

Zone de Préemption Urbain

Autres informations

Parcelles

Autouroutes et voies rapides

Axes routiers principaux

Hydrographie



Communauté d'Agglomération du Grand Dole

PEINTRE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



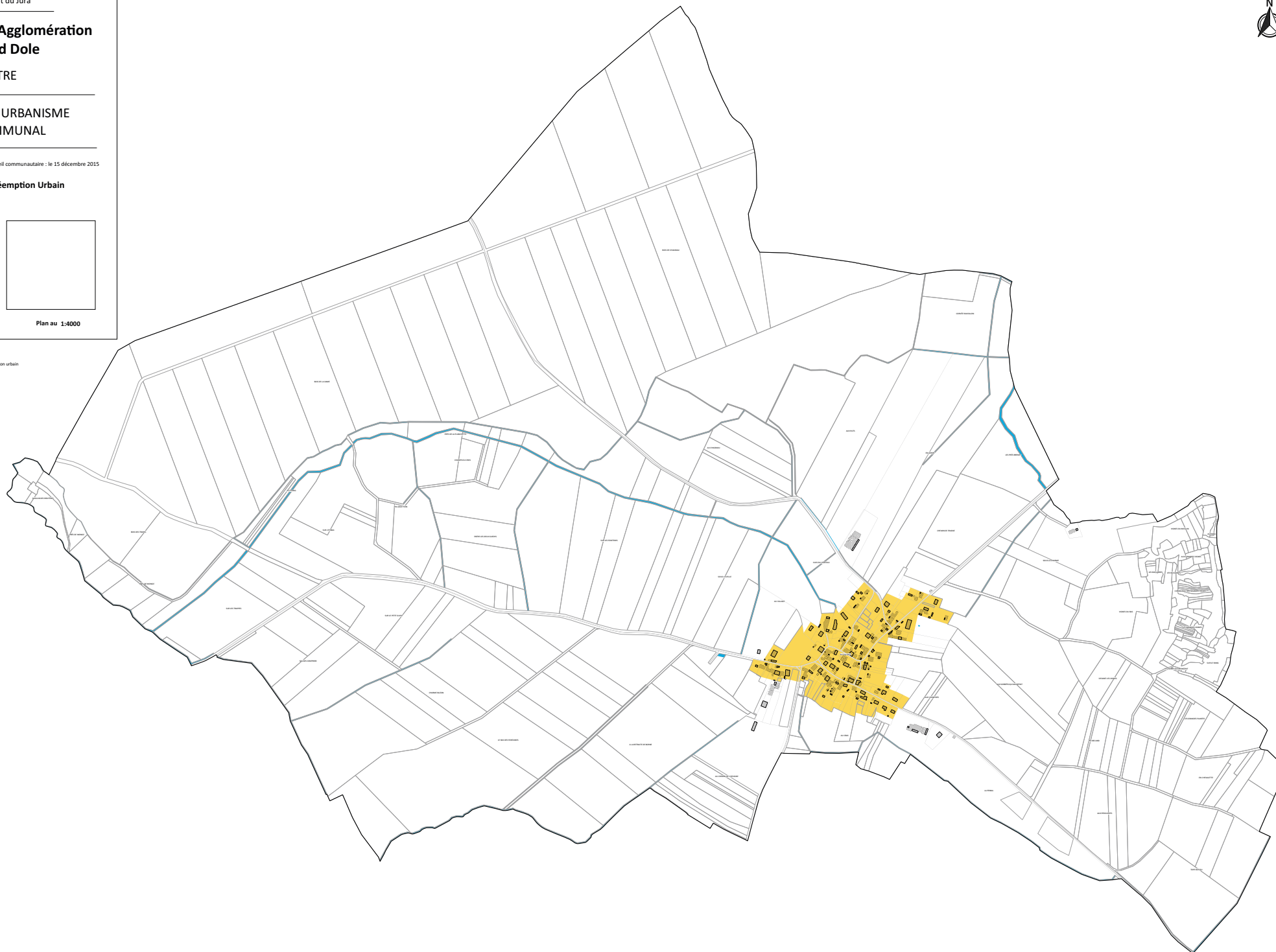
Plan au 1:4000

Droit de Préemption Urbain

Commune 1 et 2 où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Bâtiments
- Parcelles
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



Communauté d'Agglomération du Grand Dole

PESEUX

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

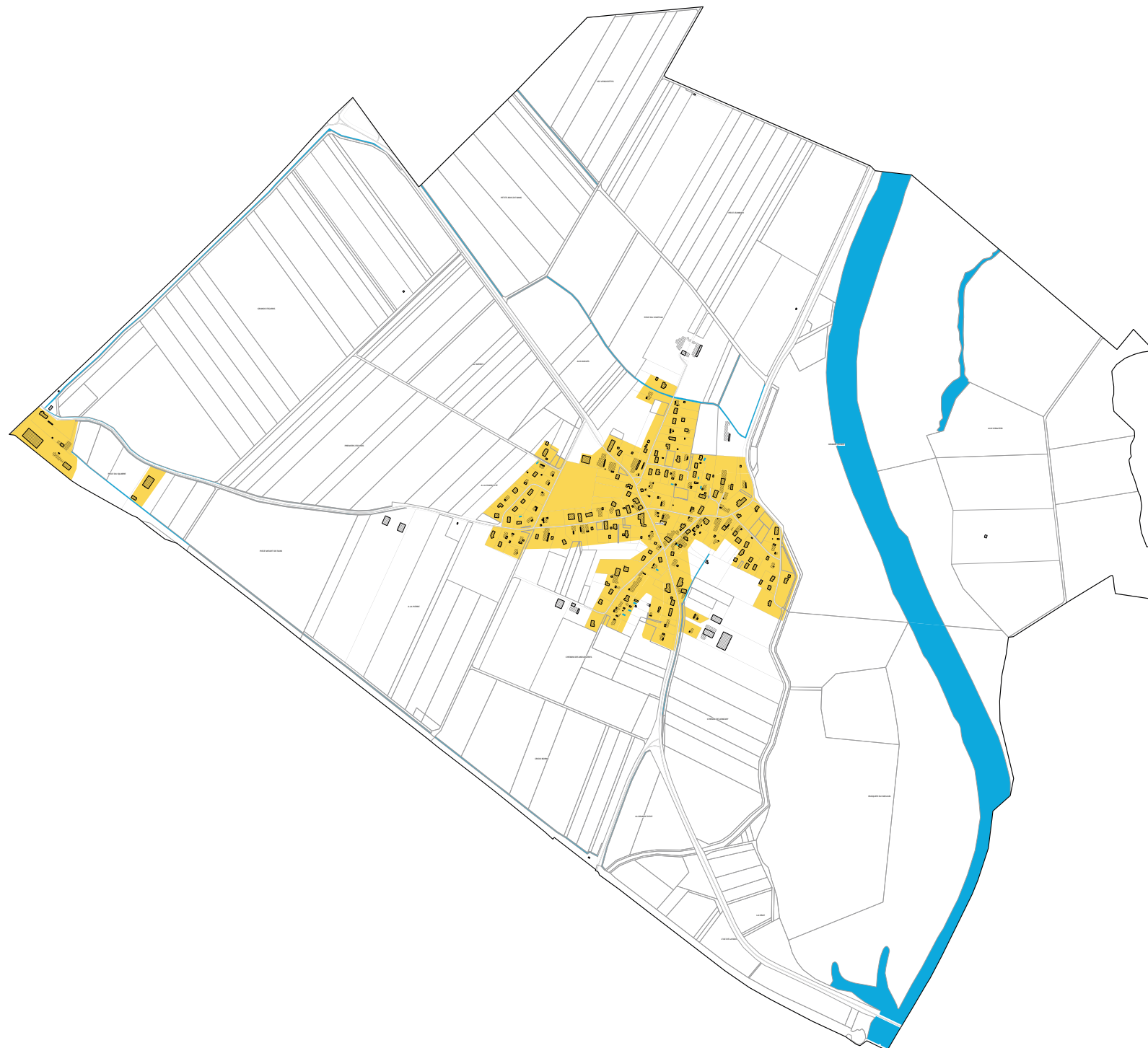
Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

Plan au 1:4000

Droit de Préemption Urbain
Zone où le droit de préemption urbain s'applique

Autres informations
Parcelles
Aires routières principales
Hydrographie





Département du Jura

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

POINTRE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préhension Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



Plan au 1:4500

Droit de Préhension Urbain

Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Parcelles
- Autosouilles et voies rapides
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



0 100 200 300 400 500 m

Réalisation : URBICAND
Conception : URBICAND / SOBERCO ENVIRONNEMENT
Sources : Données Cadastreales DGFIP juillet 2019 / BD Topo IGN

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

RAINANS

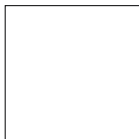
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



Plan au 1:3750

Droit de Préemption Urbain
Zone en jaune où le droit de préemption urbain s'applique

Autres informations

- Bâtiments
- Parcelles
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



Communauté d'Agglomération du Grand Dole

ROCHEFORT-SUR-NENON

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 0 uille020

Plan au 1:5250

Droit de Préemption Urbain

Zone en jaune : Zone où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Bâtiments
- Parcelles
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

ROMANGE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



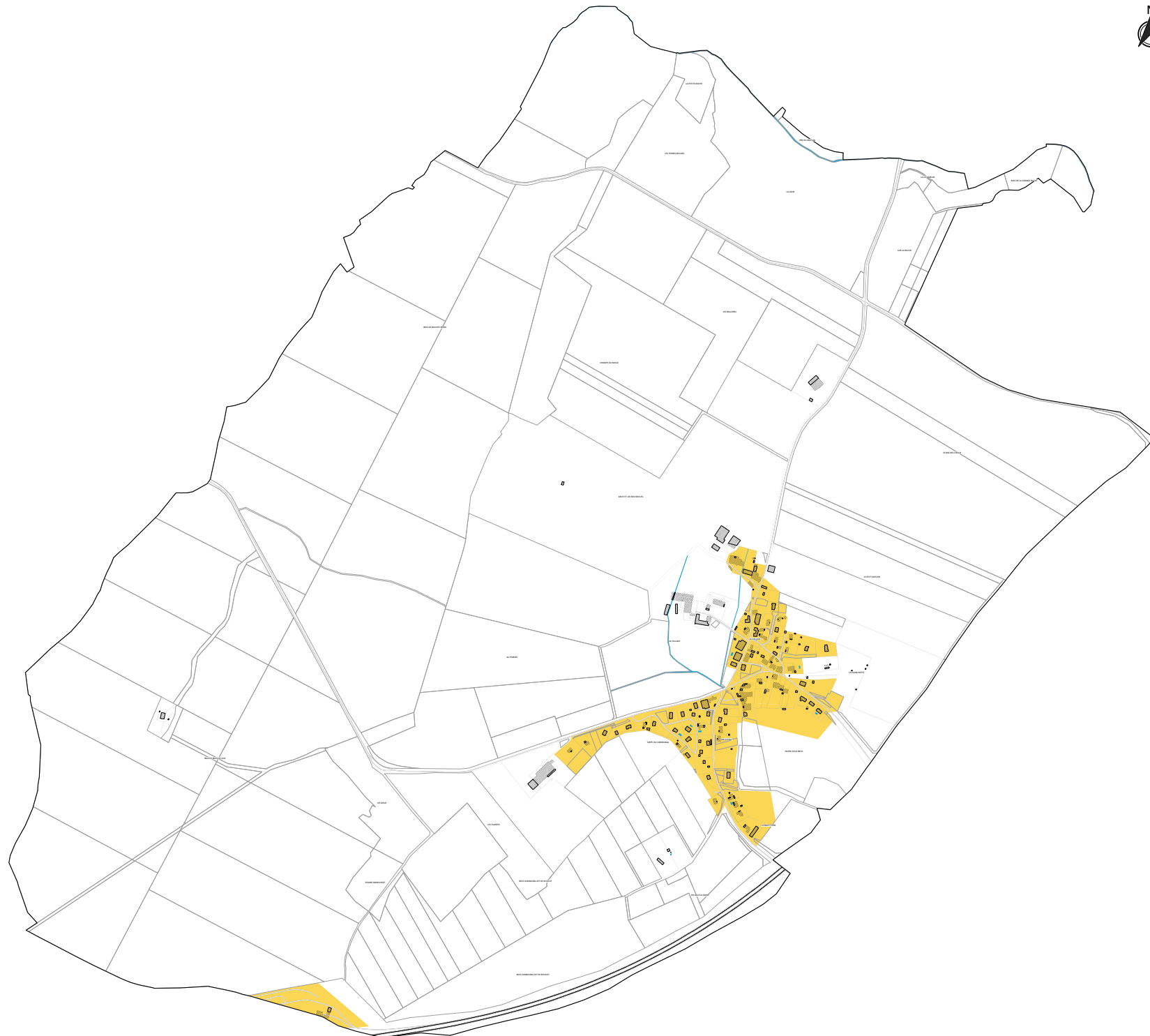
Plan au 1:3750

Droit de Préemption Urbain

Paroisse 1 et 2 où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Bâtiments
- Parcelles
- Autoroutes et voies rapides
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



**Communauté d'Agglomération
du Grand Dole**

SAINT-AUBIN

**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

Plan au 1:9000

Droit de Préemption Urbain

Zone où le droit de préemption urbain s'applique

Autres informations

Bâtiments

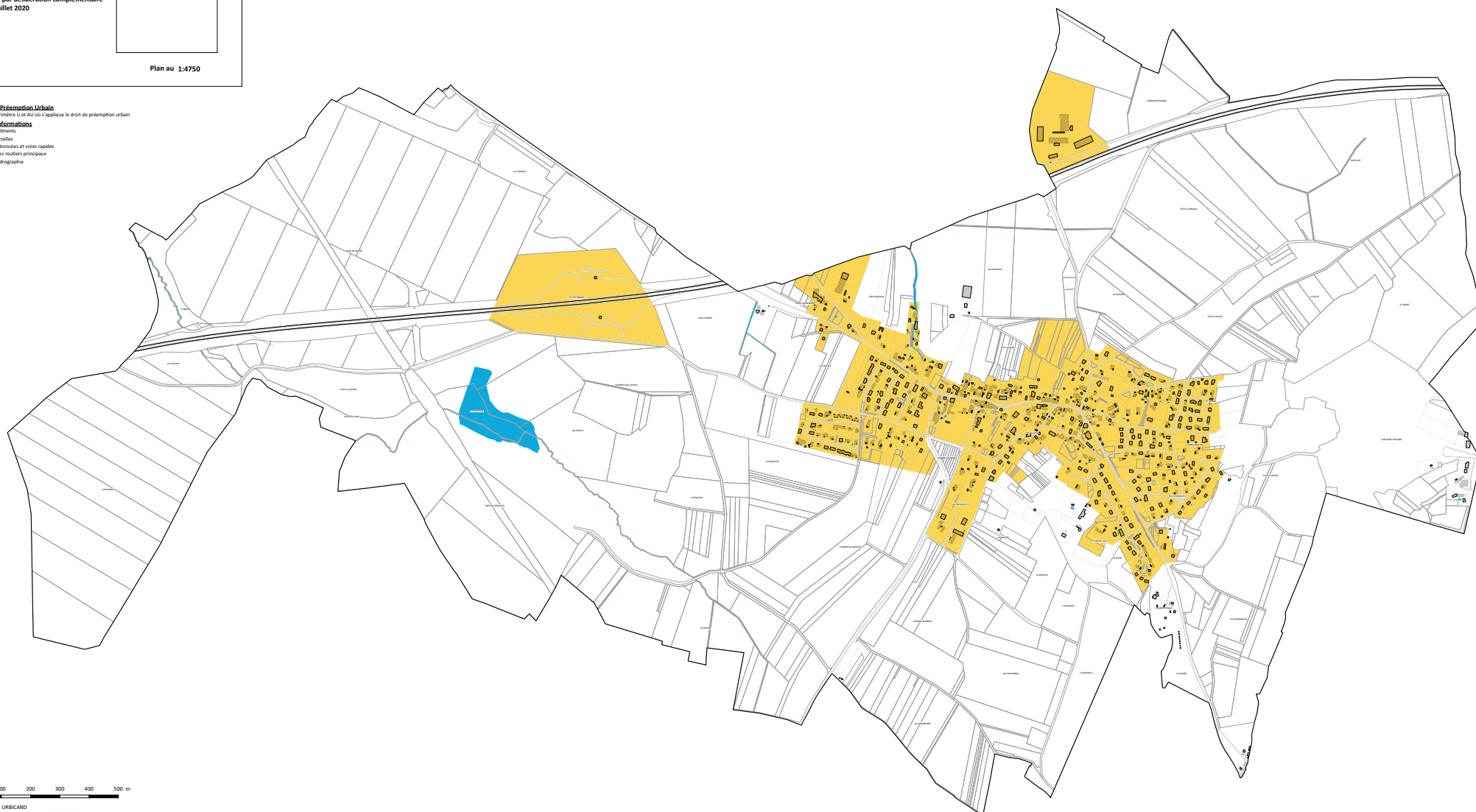
Parcelles

Axes routiers principaux

Hydrographie

Droit de Préemption Urbain
Sampans 1 et 2 du 18 décembre 2019

- Autres informations**
- Bâtiments
 - Parcelles
 - Autoroutes et voies rapides
 - Axes routiers principaux
 - Hydrographie



Communauté d'Agglomération du Grand Dole

TAVAUX

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

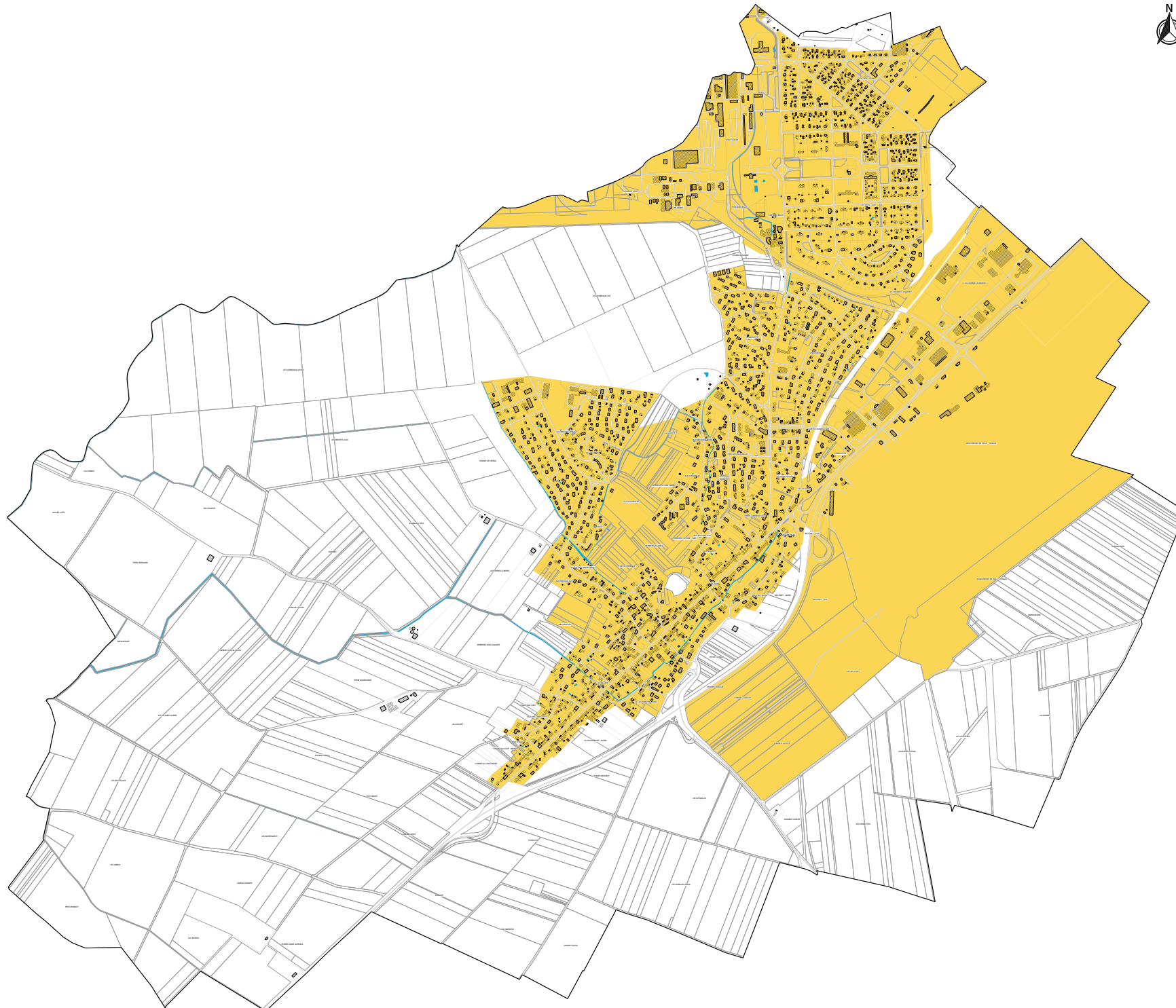
Plan au 1:5500

Droit de Préemption Urbain

Zone en jaune et au-delà de laquelle s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Bâtiments
- Parcelles
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



0 100 200 300 400 500 m

Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

VILLERS-ROBERT

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020



Plan au 1:5000



- Droit de Préemption Urbain**
- Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain
- Autres informations**
- Bâtiments
 - Parcelles
 - Autoroutes et voies rapides
 - Axes routiers principaux
 - Hydrographie



**Communauté d'Agglomération
du Grand Dole**

VILLETTE-LES-DOLE

**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

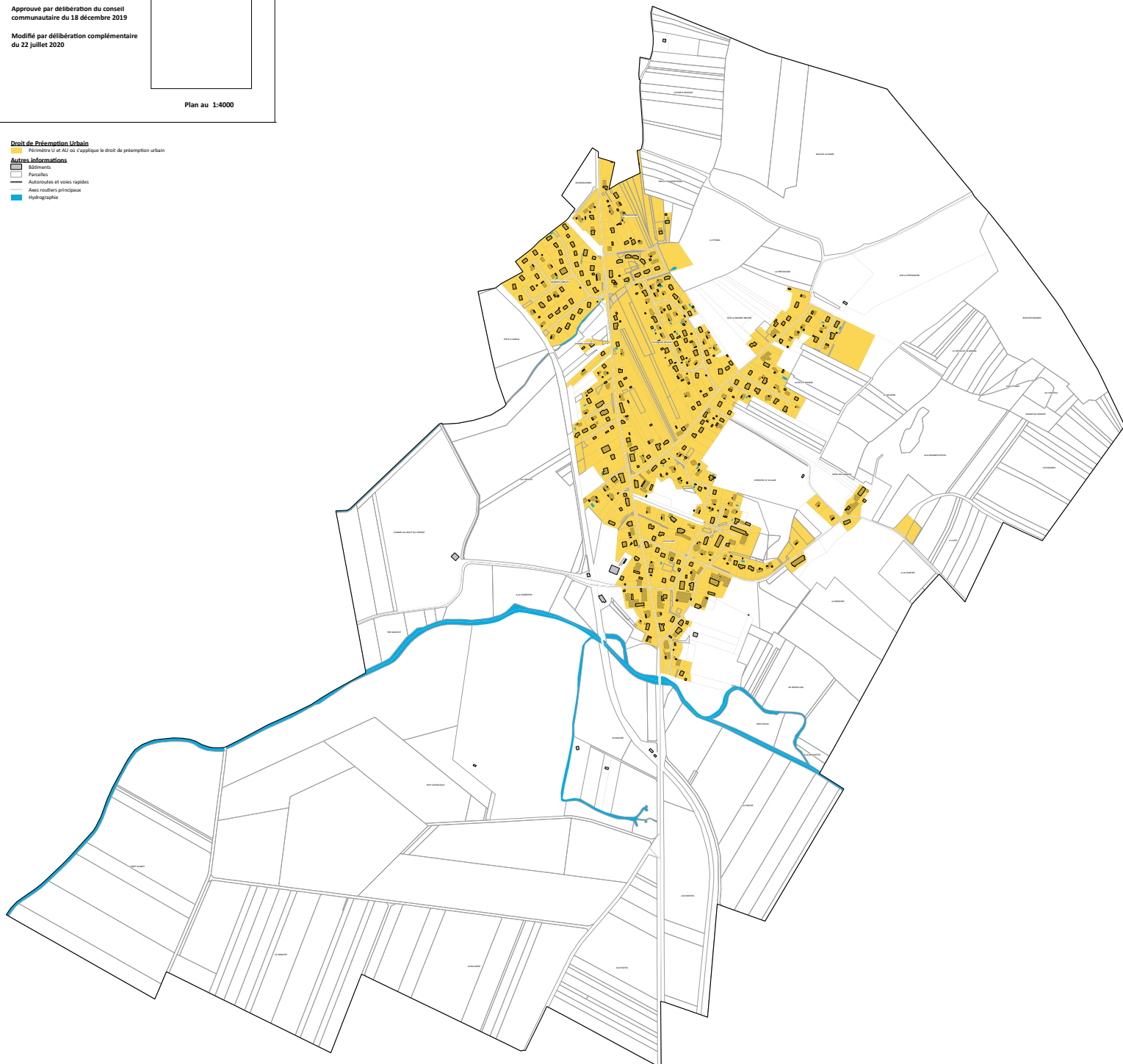


Plan au 1:4000

Droit de Préemption Urbain
Périmètre U et AU où s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Parcelles
- Autosouls et voies rapides
- Axes routiers principaux
- Hydrographie



Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

VRIANGE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Plan du Droit de Préemption Urbain

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modifié par délibération complémentaire
du 22 juillet 2020

Plan au 1:4500

Droit de Préemption Urbain
Le territoire L et AU qui s'applique le droit de préemption urbain

Autres informations

- Bâtiements
- Parcelles
- Axes routiers principaux
- Hydrographie

